



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/582
27 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 100 b) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME : QUESTIONS RELATIVES
AUX DROITS DE L'HOMME, Y COMPRIS LES DIVERS MOYENS QUI S'OFFRENT
DE MIEUX ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS DE L'HOMME ET
DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Développement des activités d'information dans le domaine
des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale
d'information sur les droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	3
II. ACTIVITÉS D'INFORMATION DU CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME	6 - 49	4
A. Le programme de publication	6 - 19	4
B. Programme de traduction	20	9
C. Réunions d'information, expositions et manifestations consacrées aux droits de l'homme	21 - 25	9
D. Relations entre les activités d'information et le Programme de services consultatifs et d'assistance technique	26 - 34	11
E. Coordination et coopération à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies .	35 - 49	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
III. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION	50 - 196	16
A. Activités dans le domaine des droits de l'homme	52 - 102	17
B. Activités des centres et des services d'information	103 - 196	27
<u>Annexe</u>		
PUBLICATIONS DU CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME (JUIN 1994)		50

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 47/128 du 18 décembre 1992, l'Assemblée générale a réaffirmé que les activités destinées à améliorer les connaissances du public en matière de droits de l'homme étaient essentielles à la réalisation des buts des Nations Unies énoncés au paragraphe 3 de l'Article premier de la Charte et que des programmes d'enseignement, d'éducation et d'information conçus avec soin étaient indispensables pour instaurer un respect durable des droits de l'homme et des libertés fondamentales; et s'est déclarée consciente de l'effet de catalyseur que les initiatives de l'Organisation des Nations Unies avaient sur les activités nationales et régionales d'information dans le domaine des droits de l'homme.

2. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme a été lancée par l'Assemblée générale dans sa résolution 43/128 du 8 décembre 1988, dans le but de faire mieux connaître et mieux comprendre au public les droits de l'homme et les libertés fondamentales et de l'informer des mécanismes internationaux mis en place afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies à cet effet.

3. Dans sa résolution 47/128, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-neuvième session, un rapport complet sur l'application de cette résolution qu'elle examinerait au titre du point subsidiaire intitulé "Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales". Le présent rapport est présenté conformément à cette demande et contient des informations ayant trait aux activités du Centre pour les droits de l'homme et du Département de l'information.

4. Conformément aux objectifs de la Campagne, l'Organisation des Nations Unies s'attache à développer son programme d'information et d'éducation, car une information qui vise la prise de conscience et la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales est indispensable à l'application universelle des normes déjà établies dans le domaine des droits de l'homme. Les cinq grands domaines d'activité de la Campagne mondiale sont : l'établissement d'un programme de publications; d'un programme de traduction; l'organisation de réunions d'information, d'expositions et manifestations spéciales concernant les droits de l'homme; de bourses et stages de perfectionnement, et d'ateliers, de séminaires et de stages de formation.

5. Dans sa résolution 48/141 du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale, considérant que l'une des tâches prioritaires de la communauté internationale est de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme, et réaffirmant qu'il est nécessaire que les mécanismes de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme continuent de s'adapter aux besoins actuels et futurs de la promotion et de la protection des droits de l'homme, et qu'il faut en améliorer la coordination, l'efficacité et la productivité, a décidé de créer le poste de Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Par la suite, M. José Ayala Lasso a été nommé, le premier, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et a pris ses fonctions le 31 mars 1994. S'il est essentiellement chargé d'harmoniser et de coordonner les activités

touchant la promotion et la protection des droits de l'homme en général, le Haut Commissaire a aussi pour fonction de coordonner les programmes des Nations Unies relatifs à l'éducation et à l'information dans le domaine des droits de l'homme, comme il est expressément indiqué dans la résolution 48/141. En outre, le Haut Commissaire a souligné à plusieurs reprises l'importance qu'il attache aux activités visant à sensibiliser le public aux questions relatives aux droits de l'homme. La nomination du Haut Commissaire devrait donc contribuer non seulement à renforcer les activités d'information et de promotion menées par le Centre pour les droits de l'homme, mais également, grâce au rôle de coordination qu'il exerce, à améliorer l'efficacité des efforts déployés à l'échelle du système dans ce domaine.

II. ACTIVITÉS D'INFORMATION DU CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME

A. Le programme de publication

6. Dans sa résolution 47/128, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'il fallait que les documents d'information sur les droits de l'homme soient conçus avec soin et présentés sous une forme claire et accessible, qu'ils correspondent aux besoins et à la situation des régions et des pays, s'adressent à des publics spécifiques et soient distribués dans les langues nationales et locales en quantité suffisante pour avoir l'effet souhaité. Conformément à cette directive, le Centre pour les droits de l'homme a continué d'élaborer des documents d'information qui ont été distribués aux organismes nationaux et régionaux s'occupant de droits de l'homme, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux personnes intéressées. Au cours de la période considérée, le Centre a également apporté une importante contribution à l'établissement de publications générales de l'Organisation des Nations Unies, telles que l'Annuaire des Nations Unies et L'ONU pour tous.

1. Fiches d'information

7. Les Fiches d'information, série de brochures s'adressant à des non-spécialistes, portent sur différents aspects des activités menées par les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, qu'il s'agisse des mécanismes internationaux permettant de protéger ces droits ou de questions spécifiques y relatives. Les Fiches d'information sont publiées dans les six langues officielles de l'ONU et distribuées gratuitement dans le monde entier. En réponse à une demande accrue, plusieurs d'entre elles ont été rééditées, notamment les fiches d'information No 1 (Mécanismes des droits de l'homme) en espagnol; No 4 (Mécanismes de lutte contre la torture) en arabe et en espagnol; No 11 (Exécutions sommaires ou arbitraires) en anglais; No 13 (Droit international humanitaire et droits de l'homme) en espagnol; No 17 (Le Comité contre la torture) dans toutes les langues officielles; No 18 (Les droits des minorités) en arabe, en chinois et en espagnol; No 19 (Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme) en anglais et en russe; et No 20 (Droits de l'homme et réfugiés) en anglais et en russe. Depuis le dernier rapport à l'Assemblée générale, trois nouvelles Fiches d'information ont été publiées : les fiches No 19 et No 20 susmentionnées et la fiche No 21 (Un droit de l'homme : le droit à un logement convenable), en anglais et en

espagnol seulement pour cette dernière publication en attendant sa traduction en chinois et en espagnol.

8. Une Fiche d'information, intitulée "Élimination de la discrimination à l'égard des femmes : la Convention et le Comité", a été mise au point et est en cours de publication. Des Fiches d'information sur les travailleurs migrants, l'intolérance religieuse et le droit à une alimentation suffisante sont en préparation. La Fiche No 6 (Disparitions forcées ou involontaires) a été révisée et comprend maintenant le texte de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, proclamée par l'Assemblée générale à sa quarante-septième session. Plusieurs Fiches d'information, y compris les Fiches No 1 (Mécanismes des droits de l'homme), No 3 (Services consultatifs et d'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme), No 10 (Les droits de l'enfant) et No 16 (Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels), sont en cours de révision et de mise à jour. La liste complète des Fiches d'information figure dans l'annexe.

2. Série sur la formation professionnelle

9. Une innovation importante dans la mise au point de textes destinés à l'enseignement et à l'éducation est la Série sur la formation professionnelle, qui sert surtout à appuyer les projets relevant du Programme des services consultatifs et de l'assistance technique du Centre pour les droits de l'homme, et à aider d'autres organisations qui s'occupent de l'éducation de groupes professionnels en matière de droits de l'homme. Chaque manuel ou livret de cette série est destiné à un groupe de lecteurs particuliers, choisi parce que susceptible d'influer sur la situation des droits de l'homme au niveau national. La série a été conçue selon une formule souple permettant d'adapter la documentation aux besoins et réalités propres aux différentes audiences au sein du groupe visé, en fonction de leur culture, de leur éducation, de leur histoire et de leur expérience. Lorsque cela était approprié, l'on y a inclus des renseignements sur les méthodes pédagogiques efficaces pouvant aider les formateurs à tirer le meilleur parti des manuels. Le fait de privilégier la "formation des formateurs" permet d'assurer, avec un minimum de ressources, la plus grande diffusion possible des principes et de l'information relatifs aux droits de l'homme. Par ailleurs, les manuels se présentent sous la forme d'un ouvrage de référence.

10. Chaque manuel ou livret est établi avec l'aide d'experts des différents domaines traités et est soumis à des révisions et à des évaluations extérieures approfondies. Lorsque cela est possible, ils sont mis à l'essai au cours de stages, en attendant leur mise au point définitive. Le premier volume de la série, Human Rights and Social Work: A Manual for Schools of Social Work and the Social Work Profession, a été initialement publié en 1992 et a été révisé depuis. Il n'existe qu'en anglais, mais il est probable que des versions en d'autres langues paraîtront sous peu. Les deuxième et troisième volumes de la série, Human Rights and Elections: A Handbook on the Legal, Technical and Human Rights Aspects of Elections et Human Rights and Pre-trial Detention: A Handbook of International Standards relating to Pre-trial Detention, ont été publiés en anglais et sont en cours de traduction dans les autres langues officielles. Le Centre prépare actuellement deux autres manuels, l'un sur la formation en matière de droits de l'homme des fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre

et l'autre sur la création et le renforcement d'organismes nationaux efficaces de protection des droits de l'homme. Ces deux publications devraient paraître dans le courant de 1994. Le Manuel relatif à l'établissement des rapports sur les droits de l'homme sera révisé et mis à jour en 1994 et son format modifié pour en faire un instrument pédagogique destiné au stage sur l'obligation de présenter des rapports.

3. Série d'étude sur les droits de l'homme

11. La Série d'étude sur les droits de l'homme reproduit des études et des rapports sur des questions importantes touchant aux droits de l'homme, préparés par des experts de la Commission des droits de l'homme ou de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Six numéros de cette série ont été publiés jusqu'à présent (voir annexe). Les cinq premiers ont paru dans toutes les langues officielles de l'ONU et la sixième en anglais, en espagnol, en français et en russe. Deux autres études sont en préparation, l'une sur le droit au développement et l'autre sur l'exploitation des enfants.

4. Publications spéciales

12. Les publications spéciales comprennent principalement des rapports ou des comptes rendus de conférences, d'ateliers et d'autres événements qui ont eu lieu sous les auspices du Centre pour les droits de l'homme. Depuis le dernier rapport du Secrétaire général, une nouvelle publication spéciale a paru. La série comprend maintenant 17 titres (voir annexe).

13. Conformément à sa politique de rationalisation et de simplification du programme de publications, le Centre pour les droits de l'homme a décidé de réserver les séries spéciales à la publication des résultats de manifestations et d'activités particulièrement importantes ou originales. La dernière publication est le rapport de l'Atelier régional des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique sur les questions relatives aux droits de l'homme. L'atelier a été organisé conformément à la résolution 1992/40 du 28 février 1992 de la Commission des droits de l'homme, dans le cadre du programme des services consultatifs et de l'assistance technique du Centre pour les droits de l'homme et en coopération avec le Gouvernement de l'Indonésie. Le rapport reproduit le discours liminaire du Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme ainsi que l'allocution de clôture du Président. Il contient aussi des résumés détaillés des débats consacrés à différents thèmes par l'Atelier, notamment la question des organismes nationaux de promotion et de protection des droits de l'homme et la possibilité de créer un mécanisme pour les droits de l'homme dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le rapport est publié en anglais et en français.

14. Le Centre consacre des efforts considérables à l'élaboration d'une documentation pédagogique destinée à tous les niveaux. La brochure ABC - L'enseignement des droits de l'homme, publiée en 1989, existe dans les six langues officielles de l'ONU. Elle a été traduite dans d'autres langues par des organisations non gouvernementales qui s'occupent de l'éducation en matière de droits de l'homme.

5. Documents de référence

15. Les documents de référence du Centre pour les droits de l'homme, qui font partie des publications mises en vente par l'Organisation des Nations Unies, sont destinés à un public plus spécialisé. Ces publications sont notamment les suivantes :

a) Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme : paraissant tous les cinq ans, c'est l'ouvrage de base de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Le dernier volume, qui couvrait la période 1945-1988, est disponible dans toutes les langues officielles sauf le russe. Un nouveau volume couvrant la période 1989-1993 est en préparation et paraîtra sous peu en anglais. Des versions en d'autres langues officielles paraîtront dans le courant de 1994;

b) Droits de l'homme - Un recueil d'instruments internationaux : contient les textes des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Cette publication, dont le format a été modifié, comprend désormais deux volumes, chacun divisé en deux parties. Le volume I, qui contient les instruments universels, a été publié en anglais. Le volume II, qui est sous presse, est consacré aux instruments régionaux. La publication est multilingue, reproduisant les textes des instruments régionaux dans la langue originale;

c) Human Rights International Instruments: Chart of Ratifications : deux numéros de ce périodique ont été publiés en 1993 et un numéro en 1994. Le numéro actuel contient des informations à jour au 30 juin 1994;

d) État des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme : contient des renseignements détaillés sur les ratifications, les réserves, les objections et les déclarations concernant les instruments relatifs aux droits de l'homme figurant dans le Recueil. Une version mise à jour est en préparation et sera publiée à la fin de 1994;

e) Annuaire des droits de l'homme : dans le cadre de la révision du programme d'information, le format et le contenu de cette publication ont été profondément modifiés. La révision a tenu compte des observations reçues des gouvernements et des organisations non gouvernementales indiquant que l'Annuaire ne répondait pas aux besoins d'information sur les activités des différents organes créés en vertu d'instruments internationaux sur les droits de l'homme, de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. L'Annuaire a été restructuré, en conséquence, compte tenu des informations fournies dans les rapports de ces organes. Le premier volume de l'Annuaire pour 1993 est en préparation. L'annexe à la résolution 1979/37 du 10 mai 1979 du Conseil économique et social donne des directives sur le contenu et la présentation de l'Annuaire, indiquant que celui-ci devrait comprendre "des extraits de documents importants adoptés par les organismes pertinents des Nations Unies ou présentés conformément aux décisions de ces organismes et choisis pour faire l'objet d'une diffusion plus large, ainsi que des déclarations de principe du Secrétaire général sur des questions concernant les droits de l'homme". La nouvelle version fournira des renseignements provenant de documents et de rapports présentés à l'Assemblée générale, au Conseil

économique et social, à la Commission des droits de l'homme, à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et aux organes chargés de surveiller l'application des traités sur les droits de l'homme;

f) Documents officiels du Comité des droits de l'homme (anciennement Annuaire du Comité des droits de l'homme) : ont paru en anglais et en français jusqu'au numéro de 1983-1984; il en est de même pour le volume I du numéro de 1985-1986. Le volume I du numéro de 1987 et le volume I du numéro de 1987-1988 n'existent qu'en anglais. La version anglaise du volume II des numéros de 1985-1986, 1987 et 1987-1988 est en préparation;

g) Comité des droits de l'homme : sélection de décisions prises en vertu du Protocole facultatif : Le volume 1 (deuxième à seizième sessions) est épuisé; le volume 2 (dix-septième à trente-deuxième sessions) (octobre 1982 à avril 1988) est disponible en espagnol; la version anglaise est épuisée et quelques exemplaires seulement sont disponibles en français. Si les ressources nécessaires peuvent être obtenues, il serait tout à fait souhaitable de rééditer le volume 1 et les versions anglaise et française du volume 2.

16. Plusieurs publications et documents d'information destinés au public ont paru à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne, du 14 au 25 juin 1993. Le Centre pour les droits de l'homme a prêté son concours à la Bibliothèque des Nations Unies pour la publication de la Bibliographie des droits de l'homme. Cette bibliographie comprend deux volets : les droits de l'homme dans le contexte des Nations Unies et les droits de l'homme dans un contexte universel. Les cinq premiers volumes comprennent quelque 9 000 entrées concernant des documents publiés par l'Organisation des Nations Unies et recensés dans le Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU). Le volume I contient l'introduction et la liste principale par catégorie, le volume II l'index des auteurs, et les volumes III à V l'index par matière. Cette activité se poursuivra par la publication d'une série de travaux sur les droits de l'homme parus dans différentes langues en dehors du système des Nations Unies.

17. Toujours dans le cadre des activités entreprises à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, et conformément à la résolution 46/116 du 17 décembre 1991 de l'Assemblée générale, le Centre pour les droits de l'homme a publié un guide intitulé "United Nations Reference Guide in the Field of Human Rights". Ce guide est divisé en 11 chapitres, eux-mêmes subdivisés en sections dans lesquelles les documents pertinents sont classés par matière. Il constitue un complément à la Bibliographie des droits de l'homme. Ces deux ouvrages ne sont disponibles qu'en anglais.

6. Publications suspendues

a) Bulletin des droits de l'homme

18. À la suite d'une révision du programme d'information, la publication du Bulletin des droits de l'homme a été suspendue.

b) Circulaire d'information sur les droits de l'homme

19. La Circulaire d'information sur les droits de l'homme, lancée en 1988, paraissait chaque trimestre en anglais et en français. En 1992, après une première évaluation réalisée par le Centre pour les droits de l'homme, sa publication a été suspendue en attendant de procéder à une étude approfondie de sa fonction et de son contenu et de disposer de ressources suffisantes pour permettre sa publication régulière. Faute de personnel suffisant, la Circulaire n'a pas été publiée en 1993 et en 1994. Le Centre ne prévoit pas d'en reprendre la publication.

B. Programme de traduction

20. Le Centre pour les droits de l'homme, en coopération avec le Département de l'information, coordonne la traduction et la vérification des versions en langues régionales et locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Centre réexamine actuellement ce projet en vue d'élargir la gamme des instruments traduits et d'augmenter le nombre de langues. À cet effet, il met au point, en ce qui concerne les trois instruments composant la Charte internationale des droits de l'homme, une stratégie qui a pour objet de recenser les versions linguistiques existantes et celles qui restent à établir. À cet égard, les organisations non gouvernementales peuvent apporter une contribution précieuse et le Centre s'efforce activement de coopérer avec elles. Le Centre continuera de collaborer étroitement avec le Département de l'information en vue d'assurer une diffusion large et efficace des instruments ainsi traduits. En outre, dans le cadre des projets d'assistance technique nationaux, les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres publications des Nations Unies dans ce domaine ont été traduits, publiés et diffusés dans les langues locales des pays suivants : Albanie, Bulgarie, Guinée, Hongrie, Mongolie et Roumanie. Des documents sur les droits de l'homme ont également été traduits en portugais pour les projets concernant Sao Tomé-et-Principe et d'autres pays de langue portugaise.

C. Réunions d'information, expositions et manifestations
consacrées aux droits de l'homme

21. Le Centre pour les droits de l'homme organise des réunions d'information sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et sur certaines questions particulières s'y rapportant, à l'intention d'étudiants, de diplomates, de journalistes, de fonctionnaires, de professeurs et d'organisations non gouvernementales (ONG). Il donne aussi des conférences dans le cadre des réunions d'information organisées par le Département de l'information. Plus de 100 réunions de ce type ont été organisées par des fonctionnaires du Centre au cours de la période considérée.

22. Le Centre, en coopération avec le Département de l'information, a célébré, le 21 mars 1994, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Une table ronde sur le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie a eu lieu avec la participation du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, du Président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et d'un représentant de la communauté des ONG.

23. Le Centre a organisé, en 1993, plusieurs expositions à l'occasion de manifestations se rapportant aux droits de l'homme. Les activités organisées par le Centre pour la célébration de la Journée des droits de l'homme (10 décembre) ont duré deux semaines. Le 8 décembre, le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme a tenu une conférence de presse. Le Centre a organisé une exposition de peintures et de sculptures inspirées par les questions relatives aux droits de l'homme. Le Centre a également parrainé une exposition d'oeuvres de Soka Gakkai concernant la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme. En outre, une exposition de publications anciennes ou récentes sur les droits de l'homme, organisée en coopération avec la Bibliothèque des Nations Unies, s'est tenue du 6 au 10 décembre. Lors de la Journée des droits de l'homme, une série de films sur les droits de l'homme a été projetée sans interruption et, dans l'après-midi, une table ronde s'est tenue sur le thème suivant : "Les droits de l'homme dans la vie quotidienne : Évolution après la Conférence de Vienne".

24. Le Centre a également été chargé des dispositions à prendre pour l'attribution du Prix des droits de l'homme, conformément à la résolution 2217 A (XXI) de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1966. À cet effet, il a notamment lancé un appel pour des nominations et a fixé la procédure de sélection. Il a envoyé un millier de lettres aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales du monde entier. Il a convoqué et organisé la réunion du Comité spécial créé en vertu de la résolution susmentionnée pour le choix des lauréats et apporté son concours au Département de l'information pour la cérémonie de remise des prix. Le Prix des droits de l'homme pour 1993 a été attribué aux neuf lauréats suivants (particuliers ou organismes), pour leur contribution exceptionnelle à la défense des droits de l'homme :

- Erica-Irene Daes (Grèce), Présidente et Rapporteur du Groupe de travail sur les populations indigènes de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;
- James P. Grant (États-Unis d'Amérique), Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);
- La Commission internationale de juristes, dont le siège est à Genève, représentée par son Secrétaire général, Adama Dieng;
- Le personnel médical de l'hôpital central de Sarajevo, représenté par son directeur général de l'hôpital, Farouk Konjhodyic;
- Ganesh Man Singh, Chef suprême du Parti du Congrès du Népal (Nepali Congress);
- Sonia Picado Sotela, juriste costa-ricienne, Vice-Présidente de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et Directrice exécutive de l'Institut interaméricain des droits de l'homme;
- L'Union des femmes du Soudan, représentée par sa Présidente, Fatima Ibrahim;

- Le père Julio Tumiri Javier, fondateur et Président de l'Assemblée permanente des droits de l'homme de la Bolivie;
- Hassib Ben Ammar (Tunisie), Président de l'Institut arabe pour les droits de l'homme.

25. Le Centre pour les droits de l'homme participe également aux préparatifs de la célébration du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies. À Genève, cette célébration donnera lieu, le 22 octobre 1995, à une journée "portes ouvertes" au Palais des Nations, au cours de laquelle seront présentées les différentes activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines suivants : paix, droits de l'homme, action humanitaire et développement durable. Un comité a été mis sur pied au sein de l'Office des Nations Unies à Genève et des discussions sont en cours sur la meilleure façon de présenter au public ces différentes activités. À cet effet, l'Office des Nations Unies à Genève travaille en étroite collaboration avec les autorités locales et envisage de diffuser des programmes de radio et de télévision à partir du Palais des Nations.

D. Relations entre les activités d'information et le Programme de services consultatifs et d'assistance technique

26. Depuis le lancement de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, les activités menées dans ce cadre ont été étroitement liées au Programme de services consultatifs et d'assistance technique du Centre pour les droits de l'homme. Ces dernières années, ces relations ont été renforcées en vue d'utiliser de façon plus rationnelle les ressources limitées dont le Centre dispose et d'améliorer l'efficacité de ses interventions dans les deux domaines. La série sur la formation professionnelle fait apparaître les rapports étroits qui existent entre les activités d'information et la coopération technique. Parmi les autres domaines dans lesquels les activités des deux programmes se recouvrent, on peut également mentionner les bourses, stages et cours de formation.

1. Programme de bourses d'études

27. Dans sa résolution 926 (X) du 14 décembre 1955, l'Assemblée générale prévoit expressément l'octroi de bourses d'études dans le domaine des droits de l'homme. Aux termes de cette résolution, le Secrétaire général est prié de fournir l'assistance prévue à cet égard, d'accord avec les gouvernements intéressés et sur la base des demandes formulées par ceux-ci. Les bourses sont accordées à des candidats désignés par leurs gouvernements, et sont financées par les fonds alloués aux services consultatifs au titre du budget ordinaire. Chaque année, le Secrétaire général invite les États Membres à présenter des candidats susceptibles de bénéficier de ces bourses. Il rappelle aux gouvernements que les candidats doivent exercer des fonctions se rapportant directement à la défense des droits de l'homme et notamment à l'administration de la justice. Le Secrétaire général appelle en outre leur attention sur l'importance que l'Assemblée générale accorde, dans nombre de ses résolutions, au respect des droits de la femme, et les encourage à désigner des candidates.

28. Au cours de la période considérée, de nombreux pays ont manifesté un intérêt croissant pour le programme de bourses. En 1993 et 1994, le Centre a reçu un nombre particulièrement élevé de demandes. En fait, les demandes ont triplé au cours des trois dernières années, ce qui a rendu le processus de sélection très concurrentiel. En 1993, 67 gouvernements ont désigné 96 candidats (plus un candidat nommé par la Ligue des États arabes). En 1994, 78 gouvernements ont nommé 112 candidats, sur lesquels 17, dont 7 femmes, ont été à ce jour retenus. Le Secrétaire général s'est efforcé, dans la limite des ressources disponibles, d'assurer une large répartition des bourses entre les différentes nationalités, en donnant notamment la priorité aux candidats des pays en développement et en tenant compte de la nécessité d'accorder une part équitable aux femmes, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

29. Après l'achèvement du programme de bourses pour 1993, le Centre pour les droits de l'homme a procédé à une évaluation d'ensemble, qui a débouché sur l'élaboration d'un plan de révision. Il a notamment été décidé, pour les programmes de bourses ultérieurs, de tenir la session de 1994 au Centre de formation de l'Organisation internationale du Travail à Turin (Italie).

2. Programme de stages

30. Au cours de la période considérée, le Centre pour les droits de l'homme a offert environ 160 stages à des étudiants du deuxième cycle universitaire afin de leur permettre d'acquérir par eux-mêmes une connaissance pratique de l'action et des méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, grâce à une participation active aux travaux du Centre, sous la supervision directe de ses fonctionnaires. Au fil des années, le programme de stages s'est révélé bénéfique, tant pour les stagiaires eux-mêmes que pour le Centre, qui souffre d'une pénurie chronique de personnel. Cependant il ne bénéficie d'aucun financement, les stages étant offerts sans engagement financier d'aucune sorte du Centre ou de l'Organisation des Nations Unies. Faute de ressources permettant d'aider les stagiaires, la participation des étudiants des pays en développement a été particulièrement faible (80 % environ des stagiaires viennent de pays développés). En conséquence, la nécessité de financer la participation de stagiaires en provenance de pays en développement continue d'être un sujet de préoccupation important.

31. Afin d'améliorer la qualité du programme de stages, le Centre a organisé, en coopération avec le programme en matière de droits de l'homme de l'Université de l'État de New York, à Buffalo, une série de réunions d'information dans le courant des mois de juin et juillet 1993 et 1994. Ces réunions ont porté sur différents aspects du droit international et des activités des organisations internationales, essentiellement dans le domaine des droits de l'homme.

32. En 1993 et 1994, le Service international pour les droits de l'homme a fait don au Centre de 200 exemplaires d'un manuel d'orientation destiné aux nouveaux stagiaires, qui devrait leur permettre de se familiariser avec les organes du système des Nations Unies qui s'occupent de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

3. Cours de formation et autres activités de coopération technique comportant un élément d'information

33. Dans sa résolution 47/128, l'Assemblée générale a noté l'importance particulière que revêtent, dans le cadre du programme de services consultatifs et d'assistance technique, les stages de formation et les ateliers régionaux et nationaux organisés en coopération avec les gouvernements, les organisations régionales et nationales et les organisations non gouvernementales, pour la promotion de l'enseignement pratique et la sensibilisation dans le domaine des droits de l'homme. Ces activités ont également servi les objectifs de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, à savoir faire mieux connaître et mieux comprendre au public les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Il est rendu compte des cours de formation, séminaires et ateliers organisés par le Centre pour les droits de l'homme dans le rapport du Secrétaire général à la Commission des droits de l'homme sur les services consultatifs et les activités de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (E/CN.4/1994/78).

34. En 1993 et 1994, le Centre pour les droits de l'homme a participé à plus de 150 conférences, ateliers, séminaires, stages de formation, consultations et autres réunions tenues dans le monde entier. Cette participation lui a permis de diffuser des informations sur les questions relatives aux droits de l'homme et d'expliquer les objectifs de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme.

E. Coordination et coopération à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies

35. Au paragraphe 10 de sa résolution 47/128, l'Assemblée générale a demandé au Centre pour les droits de l'homme de coordonner les activités de fond de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, conformément aux directives de l'Assemblée générale et de la Commission des droits de l'homme, et d'assurer la liaison avec les gouvernements, les institutions régionales et nationales, les organisations non gouvernementales et les particuliers intéressés pour ce qui est de l'organisation et de l'exécution des activités de la Campagne. Au paragraphe 12, elle a également souligné la nécessité que l'Organisation des Nations Unies coordonne ses activités dans le domaine des droits de l'homme avec celles d'autres organisations, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, pour ce qui est de la diffusion de l'information sur le droit humanitaire international, et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, pour ce qui est de l'éducation en matière de droits de l'homme.

1. Coopération interorganisations

36. Dans le cadre des efforts qu'il poursuit pour coordonner ses activités avec celles d'autres organismes des Nations Unies et aux termes de la résolution 47/128 de l'Assemblée générale, le Centre pour les droits de l'homme convoque chaque année à Genève une réunion interorganisations sur les questions relatives aux droits de l'homme. Ces réunions permettent aux participants d'examiner des projets communs et d'échanger des informations sur un certain nombre d'activités exécutées par les différentes organisations dans le domaine des droits de

l'homme. Elles permettent aussi d'identifier de nouvelles formes de coopération entre le Centre et les organisations concernées. Les activités en matière d'information, de documentation et d'éducation dans le domaine des droits de l'homme figurent à l'ordre du jour de ces réunions.

37. Suite à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, le Centre a convoqué deux réunions interinstitutions, les 7 et 14 octobre 1993, pour examiner en profondeur la suite à donner à la Déclaration et au Programme d'action de Vienne. Ont assisté à ces réunions des représentants des institutions et organes suivants des Nations Unies : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Volontaires des Nations Unies (VNU), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Fonds monétaire international (FMI) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

38. Le Centre était représenté aux deux réunions par des fonctionnaires de haut niveau. Les participants ont indiqué clairement les domaines où ils pourraient coopérer avec le Centre : le PNUD s'est déclaré disposé à coopérer aux programmes des services consultatifs et d'assistance technique, notamment dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels; l'OMS était disposée à coopérer à l'application des recommandations du Comité des droits de l'enfant et à la préparation d'un plan d'action à cet effet; l'UNESCO souhaitait tout particulièrement coopérer à une décennie consacrée à l'éducation en matière de droits de l'homme; l'ONUDI s'est déclarée prête à coopérer avec le Centre et les institutions financières pour la mise au point d'une stratégie tenant mieux compte des besoins des femmes dans les programmes d'assistance au développement; la FAO souhaitait coopérer avec le Centre à la réalisation de programmes relatifs au droit à une alimentation suffisante.

39. Le Centre pour les droits de l'homme a également rassemblé tous les organismes et institutions concernés par les droits des femmes afin qu'ils coordonnent leur contribution au Sommet mondial pour le développement social, à la Conférence internationale sur la population et le développement et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995). En ce qui concerne l'information, les participants ont examiné la question de la création d'une base de données et sont convenus que le système choisi devrait renforcer la coopération et empêcher les doubles emplois. La réunion a aussi abordé la question d'un système de notification qui permettrait aux organismes et institutions de rendre compte tous les ans au Centre de leurs activités dans le domaine des droits de l'homme. Le Centre a été prié d'informer régulièrement de ses activités les autres organes des Nations Unies. Les participants sont convenus de fournir au Centre une documentation sur leurs activités et programmes liés aux droits de l'homme.

40. En réalisant son programme de publications, le Centre coopère avec d'autres organes et organisations du système des Nations Unies, de même qu'avec les organisations non gouvernementales. On peut citer comme exemples de cette coopération le manuel de formation sur les droits de l'homme destiné aux

responsables de l'application de la loi et le manuel sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice et le Handbook on International Standards related to Pre-Trial Detention, rédigé en coopération avec le Centre de la prévention du crime et de la justice pénale. Les Fiches d'information sur la discrimination à l'encontre des femmes, et sur les droits de l'homme et les réfugiés ont chacune été soumises pour observations aux organismes intéressés.

2. Organisations non gouvernementales

41. Les organisations non gouvernementales continuent de coopérer activement avec les organismes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme en leur fournissant des informations et des connaissances techniques. Elles contribuent aussi efficacement à l'exécution des activités prévues dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, notamment dans les domaines de l'information, de l'éducation et de la diffusion de la documentation et des publications de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée générale a mentionné le rôle très utile joué par les ONG au paragraphe 13 de la résolution 47/128, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de tirer le meilleur parti possible de la collaboration de ces organisations, notamment pour assurer la diffusion de documents relatifs aux droits de l'homme afin de faire prendre plus pleinement conscience à tous des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

42. En 1994, le Centre a reçu quelque 5 000 lettres provenant d'ONG dans le monde entier qui lui demandaient des publications, des informations ou sa participation à différents événements (séminaires, ateliers, conférences, célébrations). Chaque lettre a fait l'objet d'une réponse individuelle et les informations demandées ont été transmises. Certains correspondants demandaient à être portés sur la liste des destinataires recevant des informations sur les droits de l'homme ou les documents de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Cette liste, qui comprend des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des institutions et des particuliers, a pris une telle ampleur qu'elle dépasse désormais largement la capacité des services de distribution.

43. Dans le cadre des quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Commission des droits de l'homme, le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme et des fonctionnaires de haut niveau du Centre ont tenu des réunions d'information spéciales à l'intention des représentants des organisations non gouvernementales. Des réunions spéciales ont également été organisées avec le Président de la Commission et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

44. À Genève et à New York, des organisations non gouvernementales ont été associées à la célébration de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 1993, quarante-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À Genève, deux représentants d'organisations non gouvernementales figuraient parmi un groupe de sept experts participant à la table ronde "Les droits de l'homme dans la vie quotidienne - Évolution après la Conférence de Vienne", organisée par le Centre. D'autres organisations non gouvernementales ont contribué à cet événement en présentant

des expositions sur la Déclaration universelle et divers aspects des droits de l'homme, et en fournissant une documentation pour une exposition de publications réalisée dans le contexte de la célébration. Elles ont aussi contribué à réaliser des enregistrements vidéo, qui ont été projetés au Palais des Nations.

45. De hauts fonctionnaires du Centre ont également organisé au Siège, à New York, ainsi qu'à Genève, des réunions d'information spéciales concernant la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, à l'intention de l'ensemble des organisations non gouvernementales.

3. Instituts universitaires et de recherche

46. Le Centre pour les droits de l'homme collabore régulièrement avec l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg (France), où trois fonctionnaires détachés par le Centre ont donné des conférences en anglais, en français, et en espagnol pendant une semaine, lors de la série de cours annuels organisés par l'Institut sur les droits de l'homme, pendant l'été de 1993 et 1994. Des chercheurs de l'ONU, spécialisés dans les droits de l'homme, passent régulièrement deux semaines à l'Institut afin de parfaire leur connaissance des systèmes régionaux de protection des droits de l'homme.

47. Le Centre a poursuivi sa collaboration avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme à San José, l'Institut international du droit humanitaire de San Remo (Italie), l'Institut international supérieur des sciences criminelles de Syracuse (Italie), l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire de Lund (Suède), l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève et l'École internationale de Bordeaux (France).

48. La coopération s'est poursuivie en 1993 et en 1994 avec l'Institut arabe des droits de l'homme de Tunis et le Centre africain pour la démocratie et les études sur les droits de l'homme de Banjul. Le Centre a aussi organisé des séances d'information à la demande de diverses institutions d'étude des droits de l'homme et de recherche, notamment le Liverpool Institute of Public Administration and Management (Royaume-Uni), l'Institut des hautes études commerciales de Liège (Belgique), l'Amsterdam School of International Relations et l'Université Erasme (Pays-Bas), l'Université de Lund (Suède) et la Fédération française des clubs UNESCO (France).

49. Enfin, le Centre a détaché un fonctionnaire auprès de l'Académie de droit international de La Haye et de l'Institut néerlandais des droits de l'homme pour donner des cours dans le cadre d'un stage de formation sur le droit international relatif aux droits de l'homme, à La Haye.

III. DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

50. Responsable au premier chef des programmes et activités d'information, le Département de l'information coordonne et entreprend les activités d'information de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme. En sa qualité de secrétariat du Comité commun de l'information des Nations Unies, il encourage aussi les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, à l'échelle du système des Nations Unies. Il continue d'appliquer sa politique

/...

multimédias afin que les activités de l'ONU relatives aux droits de l'homme fassent l'objet d'informations complètes et que les matériaux d'information qui s'y rapportent soient diffusés dans le monde entier. En 1993, ces travaux ont été beaucoup étoffés du fait des nombreuses activités supplémentaires entreprises pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (14-25 juin 1993) et l'Année internationale des populations autochtones (1993).

51. Dans le budget-programme biennal pour 1994-1995, le Département continue d'être responsable de l'exécution d'un programme sous la rubrique des droits de l'homme. Il lui incombe également d'exécuter d'autres programmes dans des domaines tels que les droits économiques, sociaux et culturels et les droits de groupes particuliers ainsi que dans d'autres domaines importants comme la question de Palestine, l'autodétermination, la décolonisation et la promotion de la femme. Il rend régulièrement compte des activités pertinentes dans chaque domaine à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux.

A. Activités dans le domaine des droits de l'homme

52. Dans le cadre de sa politique multimédias dans le secteur des droits de l'homme, le Département mène des activités diverses : publication de documents, réalisation de films et d'émissions pour la radio et la télévision, de reportages photographiques et organisation d'expositions, diffusion d'informations dans la presse sur toutes les réunions intergouvernementales relatives aux droits de l'homme; tenue de conférences de presse et de réunions d'information; établissement de contacts avec les médias; réponses aux demandes du public; organisation d'activités et de manifestations spéciales; collaboration avec des organisations non gouvernementales; utilisation des ressources des 67 centres et services d'information des Nations Unies et coordination des activités de promotion interinstitutions. Il convient de noter que la plupart de ces projets ne sont pas inscrits au budget-programme sous la rubrique des droits de l'homme, mais sont financés au titre d'autres chapitres du budget-programme.

53. Un montant de 206 000 dollars destiné à financer spécifiquement les activités d'information et de promotion dans le domaine des droits de l'homme a été inscrit au chapitre 31.15 du budget-programme pour l'exercice biennal 1992-1993. Un montant d'environ 250 000 dollars a été affecté à ces activités dans le budget-programme pour 1994-1995.

54. Parmi les activités entreprises en 1993 et pendant le premier semestre de l'année 1994, on peut, outre la vaste campagne d'information menée par le Département pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et l'Année internationale des populations autochtones, citer la célébration de la Journée des droits de l'homme; la production de documents tels que tracts, notes d'information, plaquettes, articles spéciaux, affiches, emblèmes et brochures concernant les travaux de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, l'établissement de contacts et de liaisons avec les médias et des ONG pour promouvoir ces travaux; la publication dans les langues officielles et dans des langues locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme; la réimpression et l'établissement dans de nouvelles langues des instruments relatifs aux droits de l'homme; la publication de Objectif : Justice,

l'acquisition de nouveaux ouvrages et la mise en place de services de référence sur les droits de l'homme dans les bibliothèques des centres et services d'information des Nations Unies.

55. Pour les activités relatives à la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme de 1994, le Département met à profit l'élan généré par les activités d'information entreprises lors de l'exercice biennal précédent afin de promouvoir la Conférence et l'Année internationale des populations autochtones. Les principales manifestations prévues, telles que le Sommet mondial pour le développement social, le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, ainsi que le lancement de la Décennie internationale des populations autochtones, donnent aux Nations Unies l'occasion de faire progresser leurs travaux en matière de protection des droits de l'homme. En outre, l'organisation régulière de journées internationales, notamment la Journée des droits de l'homme, permet de susciter un intérêt pour l'oeuvre accomplie par les Nations Unies dans ce domaine. À cet égard, les activités de diffusion d'information assumées par les centres et les services des Nations Unies devraient avoir une incidence appréciable.

1. Conférence mondiale sur les droits de l'homme

56. La stratégie d'information du Département pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme a été appliquée en 1992-1993. Un crédit spécial de 400 000 dollars a été alloué pour ces activités, notamment pour assurer la couverture de la Conférence elle-même.

57. Les produits ci-après élaborés en 1992, ont continué à être distribués au cours du premier semestre de 1993 : une brochure sur les buts de la Conférence (DPI/1273) dans les six langues officielles plus l'allemand (plus de 58 000 exemplaires distribués en 1993); une affiche en couleurs (DPI/1226) relative à la Conférence, réalisée dans les six langues officielles plus l'allemand (30 000 exemplaires distribués en 1993); un dossier de presse (DPI/1279) rédigé en anglais, espagnol et français (19 000 exemplaires distribués en 1993). Dans ce dossier figuraient les articles suivants : "Mécanismes de protection des droits de l'homme mis en place par l'Organisation des Nations Unies" (DPI/1290), "Assistance technique dans le domaine des droits de l'homme" (DPI/1274), "Les droits de l'homme et le développement" (DPI/1275), "Droits de l'homme et aide humanitaire" (DPI/1291), "Les droits de l'homme et la fillette" (DPI/1284) et "Élimination de la torture" (DPI/1292). Deux photocopies reproductibles de l'emblème de la Conférence dans toutes les langues officielles y figuraient également. Le dossier contenait aussi des documents sur l'Année internationale des populations autochtones (voir ci-après, par. 77).

58. La demande étant forte, on a établi au début de 1993 une deuxième édition du dossier de presse (7 000 exemplaires en anglais, 3 000 en espagnol, 2 000 en français et 1 000 en allemand) pour distribution avant et pendant la Conférence. Le nouveau dossier contient certains éléments du dossier précédent ainsi que de nouveaux éléments, dont des résumés analytiques de six organismes des Nations Unies concernant leur oeuvre en faveur des droits de l'homme, un article de fond sur les droits de l'homme et l'Autorité provisoire des Nations Unies au

Cambodge, des renseignements sur les contacts avec la presse, un tour d'horizon avant la Conférence, l'ordre du jour de la Conférence et des annonces sur papier couché conçues pour être reproduites dans d'autres publications. Les dossiers ont été distribués à des médias figurant sur une liste de distribution spécialement établie à cet effet, aux centres d'information des Nations Unies ainsi qu'aux représentants d'ONG et aux délégations gouvernementales à Vienne.

59. L'annonce imprimée en noir et blanc comprise dans les dossiers s'inspirant de l'affiche de la Conférence a été rédigée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Elle est passée dans de nombreuses publications, essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine, dont The Atlantic et Human Rights Quarterly, Columbia Journalism Review, The New Yorker, The New York Review of Books et Business Week. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et des organismes des Nations Unies l'ont fait paraître dans leurs périodiques.

60. Un supplément consacré aux questions dont devait traiter la Conférence est paru dans le numéro de mars 1993 du périodique intitulé Chronique de l'ONU dans les six langues officielles. D'autres exemplaires de ce supplément ont été imprimés et distribués séparément aux centres d'information des Nations Unies, à des particuliers et à des ONG et mis à la disposition des participants à des conférences et à d'autres manifestations relatives aux droits de l'homme. Le numéro de juin 1993 de la publication du Département, Objectif : justice, a été entièrement consacré à la couverture des préparatifs de la Conférence mondiale.

61. Une édition spéciale sur les droits de l'homme de la publication Suggestions à l'intention de orateurs a été distribuée en anglais à partir de mai 1993. Cet outil de référence destiné à ceux qui font des exposés sur l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme contenait de brefs extraits de documents pouvant être cités dans des discours ou lors de conférences. Une version actualisée, dans laquelle étaient présentés les résultats de la Conférence, a été mise en circulation en octobre en anglais, en espagnol et en français.

62. Des programmes d'information appelant l'attention sur la Conférence ont été organisés au niveau national par un grand nombre des 67 centres et services d'information des Nations Unies. Des fonds de lancement d'un montant total de 40 000 dollars ont été alloués à ces centres à cette fin (voir ci-après le chapitre 2 de la section B).

63. Huit documentaires radiophoniques de 15 minutes chacun ont été réalisés pour mettre en lumière les questions dont devait traiter la Conférence. Ces documentaires ont été distribués à partir de mars 1993 dans 15 langues, dont les six langues officielles, à plus de 1 700 organes de radiodiffusion du monde entier.

64. Quatre séquences du programme télévisé "L'Organisation des Nations Unies en action" traitant de questions relatives aux droits de l'homme ont été réalisées pour diffusion par la chaîne CNN dans le cadre du programme hebdomadaire intitulé "World Report", qui est retransmis dans 90 pays. Le Département les a

également distribuées dans le monde entier à d'autres chaînes émettant en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

65. Un programme d'une durée d'une demi-heure dans la série télévisée du Département intitulé World Chronicle a été consacré à une interview du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme sur les préparatifs de la Conférence.

66. Une série de 10 annonces vidéo a été réalisée par le Département en collaboration avec la télévision autrichienne et des producteurs indépendants. Cette série comprenait un message de style rock, quatre messages en espagnol réalisés par une société de production en Colombie et d'autres messages réalisés à titre gracieux par des agences de publicité de premier plan en Europe pour diffusion sur la chaîne de télévision paneuropéenne ayant son siège à Londres, SuperChannel. Les messages de la télévision autrichienne ont été largement diffusés en Autriche.

67. Les messages en langue espagnole conçus pour être distribués aux organes de télédiffusion en Amérique latine et les messages produits en Autriche ont été doublés en anglais, ont fait l'objet de nouveaux montages et ont été conditionnés pour être diffusés pendant l'année 1993. L'Union européenne de radiodiffusion, qui dispose de points de distribution régionaux par le biais de l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique et de l'Union des radiodiffusions des Caraïbes, a aidé gratuitement à distribuer l'ensemble des messages. Plusieurs centres d'information des Nations Unies ont aussi permis à des diffuseurs nationaux d'employer les messages.

68. Avec des fonds supplémentaires fournis par le Gouvernement autrichien, le Département a aussi réalisé deux vidéoclips de sept et 18 minutes mettant l'accent sur les activités de l'ONU sur le terrain en matière de maintien de la paix et de droits de l'homme. Ces actualités vidéo ont été distribuées aux organes de diffusion dans le monde entier pour compléter leur couverture de la Conférence mondiale. Le premier vidéoclip a été distribué avant la quatrième session du Comité préparatoire en avril et le second avant la Conférence elle-même en juin.

69. Le Département a pris les dispositions voulues pour que la presse et la radio rendent compte des travaux des réunions préparatoires régionales pour l'Afrique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et pour l'Asie et le Pacifique. Il a aussi fait en sorte que la télévision, la radio et la presse rendent régulièrement compte des travaux de toutes les réunions du Comité préparatoire à Genève.

70. Le Service de l'information, à Genève, a publié deux éditions d'un bulletin de quatre pages dans les mois précédant la Conférence pour donner des renseignements actualisés aux médias, aux ONG et aux organismes des Nations Unies sur les préparatifs de la Conférence.

71. Pour la Conférence elle-même, le Département de l'information a organisé des réunions d'information quotidiennes pour les médias et d'autres activités de liaison avec les médias et s'est occupé de l'accréditation des journalistes, de la couverture de la Conférence par la presse, la radio et la télévision, de la

couverture photo et de la communication de renseignements aux centres d'information des Nations Unies et aux autres points d'information de l'Organisation des Nations Unies. Au total, 1 950 représentants des médias ont été accrédités à la Conférence. En ce qui concerne les autres activités menées sur le lieu même de la Conférence à Vienne, on peut donner les informations suivantes :

a) Le Département a organisé et dirigé à Vienne, immédiatement avant la Conférence, une rencontre de journalistes au cours de laquelle plus de 300 journalistes accrédités pour couvrir la Conférence ont été instruits par des participants de premier plan des principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence;

b) Le Département a aussi organisé un programme de bourses pour permettre à des journalistes de pays en développement de suivre et couvrir la Conférence. Avec l'assistance financière du Gouvernement autrichien, il a financé la couverture de la Conférence par 14 journalistes venus de la Fédération de Russie, de pays d'Europe orientale, du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes;

c) Le Département a organisé à l'échelle du système des Nations Unies une exposition de panneaux et de photographies consacrés aux droits de l'homme à l'Austria Center à Vienne, dont les éléments provenaient de 10 organismes différents des Nations Unies. À côté du lieu de l'exposition, le Département a aussi passé en permanence des documentaires vidéo de l'Organisation des Nations Unies axés sur les droits de l'homme;

d) Pendant la Conférence, le Département a organisé un total de 71 conférences de presse et réunions d'information, ainsi que des tables rondes auxquelles ont participé des invités spéciaux et certains participants à la Conférence; il a aussi organisé des réunions dans le cadre desquelles des responsables de l'ONU ont donné des informations sur des questions spécifiques, telles que les droits des femmes, les enfants, les victimes de la torture, les personnes disparues, les ressources et d'autres thèmes;

e) Pendant la Conférence, le Département a publié 41 communiqués de presse en anglais, français et allemand, 18 notes à l'intention des correspondants et des résumés de 28 réunions d'information organisées par le Secrétariat;

f) Dans le cadre de la couverture télévision et radio de la Conférence, le Département a distribué à des agences de presse et à des sociétés de télévision 24 programmes réalisés par la télévision des Nations Unies. En outre, 60 entretiens radiophoniques en tête-à-tête avec des hauts fonctionnaires ont été réalisés. Des enregistrements d'entretiens réalisés en arabe, français, espagnol, anglais et russe ont été fournis;

g) Pendant la Conférence, le service de liaison avec les ONG du Département a organisé 10 réunions officielles d'information à l'intention des représentants d'ONG. Il a aussi suivi 49 réunions informelles organisées en coopération avec l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU de Vienne et organisé 29 réunions spéciales de délégations gouvernementales et

d'ONG. Environ 70 000 documents de la Conférence et 31 000 publications du Département portant sur divers sujets ont été distribués à des représentants d'ONG;

h) Le Département a aidé à publier trois journaux spéciaux pendant la Conférence, dont Terra Viva d'Inter Press News Service de Rome, Earth Times de la Earth Pledge Foundation de New York et Vivre autrement de Environnement et développement du tiers monde (ENDA-Tiers Monde) à Dakar;

i) Pendant la Conférence, 458 photos ont été prises dont 33 lors des conférences de presse, 412 lors des séances plénières et 13 lors de rencontres entre le Secrétaire général de l'ONU, des invités spéciaux et d'autres personnalités de premier plan.

72. Avant la Conférence, avec l'aide des centres d'information des Nations Unies compétents, le Département a organisé une campagne de sensibilisation à l'intention des médias avec les huit personnalités éminentes invitées spéciales du Secrétaire général à la Conférence. Jimmy Carter, Elena Bonner, Wole Soyinka, Corazon Aquino, Simone Veil, Nelson Mandela, Rigoberta Menchú Tum et le Prince héritier de Jordanie ont participé à diverses activités pour appeler l'attention sur la Conférence : conférences de presse, enregistrement d'annonces pour la télévision et entretiens pour la télévision, la radio et la presse. Le Département a aussi facilité les contacts entre les médias et les personnalités éminentes qui participaient à la Conférence.

73. Après la Conférence, le Département a publié en anglais, espagnol et français la Déclaration et le Programme d'action de Vienne. Plus de 21 000 exemplaires en ont été distribués en 1993.

2. Année internationale des populations autochtones

74. Le 18 juin 1993, journée consacrée par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme au thème des populations autochtones, le Département a organisé deux conférences de presse : une avec Rigoberta Menchú Tum, Ambassadrice itinérante pour l'Année internationale des populations autochtones, et une autre avec Henriette Rasmussen, Ministre groenlandais des affaires sociales.

75. Le Département a organisé un programme de bourses pour permettre à 14 journalistes de pays en développement de couvrir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Il y avait parmi eux un journaliste kuna du Panama. Ce programme de bourses était financé par le budget ordinaire du Département et par le Gouvernement autrichien. La réunion d'information d'une demi-journée organisée à l'intention des journalistes a porté notamment sur le point de l'ordre du jour relatif à l'Année. Plus de 300 journalistes y ont assisté.

76. Les activités ci-après ont été lancées avant 1993 et leurs produits ont continué d'être distribués tout au long de l'année. Elles ont été imputées en totalité au budget ordinaire du Département et comprennent : une affiche en couleurs (DPI/1238) éditée dans les six langues officielles; une brochure illustrée sur les objectifs de l'Année (DPI/1249) publiée dans les six langues officielles (réimpression en anglais, espagnol et français au début de 1993);

une brochure sur le Fonds de contributions volontaires pour l'Année (DPI/1313) en anglais, en espagnol et en français (novembre 1992). Des versions en langues arabe, chinoise et russe ont été imprimées en mai 1993.

77. Outre les deux brochures précitées, le dossier de presse pour l'Année comprenait deux photocopies reproductibles des emblèmes de l'Année dans toutes les langues officielles et les notes d'information suivantes en anglais, espagnol et français : "Les populations autochtones : qui sont-elles?" (DPI/1296), "Promotion des droits des populations autochtones" (DPI/1248); "Les peuples autochtones et le paysage juridique : traités, accords et 'arrangements constructifs'" (DPI/1295); "Populations autochtones et autonomie" (DPI/1293); "Les populations autochtones et les droits relatifs à la propriété intellectuelle et aux biens culturels" (DPI/1283); et "Populations autochtones, environnement et développement" (DPI/1294). Ces documents figuraient dans le dossier de presse de 1992 pour la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et, vu la forte demande, ont été réimprimés au début de 1993 en tant qu'éléments d'un dossier de presse distinct sur l'Année.

78. Une carte intitulée "Where indigenous peoples live" (DPI/1316) a été initialement distribuée avec le dossier, mais a été ultérieurement retirée parce que le groupe asiatique la jugeait inexacte. Ce groupe a affirmé non seulement que ni le Centre pour les droits de l'homme ni le Département de l'information de l'ONU n'étaient habilités à "désigner ou identifier les populations autochtones ou à se prononcer sur leur identité" mais aussi que la diffusion de tels renseignements portait atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité des États Membres.

79. Une annonce imprimée en noir et blanc et s'inspirant de l'affiche pour l'Année a été élaborée pour publication à titre gracieux dans des revues et des journaux. Cette annonce est passée dans The New Yorker et Cultural Survival. Un certain nombre d'autres publications, notamment Time, Newsweek, Business Week, Atlantic et Readers Digest en ont reçu des exemplaires pour la faire paraître quand ils disposeraient d'espace. Les centres d'information des Nations Unies ont été priés de la publier dans la presse écrite locale ou régionale et les organismes des Nations Unies invités à la faire paraître dans leurs périodiques.

80. L'Année a été choisie comme sujet principal, illustré en couverture, du numéro de juin 1993 de la Chronique de l'ONU. Un chapitre de la publication Suggestions à l'intention des orateurs de 1993 relatif aux droits de l'homme était consacré aux populations autochtones. Un dépliant sur l'Année destiné aux élèves des grandes classes de l'enseignement primaire a été publié en anglais, espagnol et français en septembre 1993.

81. Un certain nombre d'émissions du programme télévisé "L'ONU en action" réalisées en anglais par le Département pour le programme intitulé "World Report" de la chaîne CNN (et dans d'autres langues pour une diffusion plus large) traitaient de questions relatives aux peuples autochtones. Ces programmes sont diffusés dans plus de 120 pays. Deux émissions du programme hebdomadaire d'entretiens télévisés d'une demi-heure intitulé "World Chronicle", réalisées en anglais par le Département, ont été consacrées à l'Année. Une annonce pour la télévision dans laquelle apparaissait Rigoberta Menchú Tum a été

réalisée en espagnol pour appeler l'attention sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

82. En mai 1993, le Centre pour les droits de l'homme a demandé l'aide du Département pour publier le premier numéro du Bulletin pour l'Année. Le Département s'est chargé de la conception, de la mise en page, de la correction des épreuves et de l'impression en anglais et en espagnol.

83. Deux brefs programmes vidéo, "Indigenous Voices at the United Nations" (Voix autochtones à l'ONU) et "Les populations autochtones - vers un nouveau partenariat", ont été réalisés par le Département et présentés à la onzième session (1993) du Groupe de travail sur les populations autochtones. L'un montre la participation des populations autochtones au lancement de l'Année et l'autre traite de divers problèmes rencontrés par les populations autochtones et des activités menées par les Nations Unies pour les aider à surmonter ces problèmes. Les deux programmes vidéo sont mis à la disposition des groupes autochtones et des autres organisations intéressées qui en font la demande.

84. Une des huit émissions de 15 minutes de la série radiophonique réalisée par le Département pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme portait sur les droits de l'homme des populations autochtones.

85. En octobre 1993, le Département a organisé une grande exposition pour l'Année dans la Salle des pas perdus du bâtiment de l'Assemblée générale au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Intitulée "Common Threads: Indigenous Peoples and the Modern World", cette exposition de produits d'artisanat et de photographies reflétait le mode de vie dans les communautés autochtones. Une brochure d'accompagnement a été réalisée et une cérémonie d'ouverture a eu lieu.

86. À la demande des groupes autochtones, du Centre pour les droits de l'homme et du Président du Groupe de travail sur les populations autochtones, le Département a réalisé un ouvrage intitulé "Seeds of a New Partnership" pour commémorer l'Année et appeler l'attention sur la proclamation de la Décennie internationale des populations autochtones. Il comprend des extraits de discours prononcés par des autochtones à la cérémonie de lancement de l'Année, qui a eu lieu à l'Assemblée générale, le 10 décembre 1992, et une description des activités menées par les organismes des Nations Unies pour améliorer la vie des populations autochtones.

87. Le Département était représenté à la réunion technique qui s'est tenue à Genève, du 25 au 29 juillet 1994, avant la session du Groupe de travail sur les populations autochtones. "Seeds of a New Partnership" a été distribué en anglais lors de cette session. Une version en espagnol est en préparation et sera distribuée lors du lancement de la Décennie, le 9 décembre.

88. Le Département a pris des dispositions pour que la presse et la télévision rendent partiellement compte de la session de 1994 du Groupe de travail et pour assurer une couverture radiophonique en anglais et en espagnol. Des entretiens destinés aux futurs programmes radiophoniques de la Décennie ont été réalisés dans plusieurs langues. La Déclaration des droits des populations autochtones,

une fois adoptée par l'Assemblée générale, sera publiée dans toutes les langues officielles.

89. Le Département finance la traduction et l'impression de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans des langues autochtones. Sa traduction en tzotzil, tzeltal, tojolabal, mayan, chinantec et mazatec a été établie par le Frente Independiente de Pueblos Indios sous la supervision du Centre d'information des Nations Unies à Mexico. Le Centre d'information en Bolivie a fait traduire la Déclaration en guaraní tandis que le Centre d'information en Colombie l'a fait traduire en wayu et en paez. Le Centre d'information des Nations Unies de Bogota l'a fait traduire dans deux grandes langues autochtones.

90. Les 67 centres et services d'information du Département ont organisé de nombreuses activités – en plus de celles qui sont mentionnées ci-dessus – pour promouvoir l'Année (voir ci-après le chapitre 2 de la section B).

3. Autres activités

91. Le Département a continué de sensibiliser l'opinion publique à l'action de l'Organisation en faveur des droits de l'homme. La Journée des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre 1993, a été l'occasion, tant pour le Département que pour l'ensemble des centres et services d'information des Nations Unies de par le monde, d'organiser, aux plans national et local, des activités visant à mieux faire connaître les efforts que l'Organisation déploie dans ce domaine et à mobiliser l'opinion en leur faveur (voir la section B ci-après). L'on a tout particulièrement mis en valeur certains aspects de la question, notamment le droit au développement, les droits de la femme, les droits de l'enfant et les droits économiques et sociaux, ainsi que la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

92. Le lancement prévu, en décembre 1994, de trois nouvelles décennies internationales se rapportant aux droits de l'homme – la Décennie internationale des populations autochtones, la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la Décennie pour l'enseignement des droits de l'homme – sera en outre l'occasion de sensibiliser davantage l'opinion publique à ces questions.

93. Le film documentaire de 30 minutes sur les droits de l'homme intitulé "New Horizons for Human Rights" que le Département a achevé en version anglaise en 1991 a été également publié en versions arabe, espagnole et française en 1993 ("Nouveaux horizons pour les droits de l'homme").

94. La réimpression de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans les langues officielles de l'ONU et dans certaines autres langues, ainsi que d'autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, s'est poursuivie en 1993 et 1994. Le Département a continué à rendre régulièrement compte des questions relatives aux droits de l'homme et notamment des travaux de la Commission des droits de l'homme, de l'Assemblée générale et d'autres organes compétents de l'ONU dans ses publications, telles que la Chronique de l'ONU et l'Annuaire des Nations Unies.

95. Le Département a souvent inscrit des questions relatives aux droits de l'homme à l'ordre du jour des réunions d'information hebdomadaires tenues à l'intention d'organisations non gouvernementales. Huit réunions d'information de ce type ont été consacrées à ces questions en 1993 et sept autres au cours du premier semestre de 1994, attirant chaque fois entre 100 et 200 participants représentant 1 200 organisations non gouvernementales du monde entier qui sont directement associées au Département.

96. Le Groupe des renseignements et les coordonnateurs des activités relatives aux droits de l'homme et aux populations autochtones à la Division de la promotion et des services à l'intention du public ont donné suite à de nombreuses demandes de renseignements et de publications sur les droits de l'homme formulées quotidiennement. De janvier 1993 à juillet 1994, le Groupe de la diffusion et des communications a distribué 1 376 031 exemplaires de 90 publications du Département relatives aux droits de l'homme dans les six langues officielles ainsi que dans quelques autres langues. Plus de 170 documents différents relatifs aux droits de l'homme, dont des communiqués de presse, des documents de base, des textes de déclarations du Secrétaire général et d'autres documents de l'ONU ont été envoyés par courrier électronique à 212 destinataires finals ou rediffuseurs.

97. Au cours de la période à l'étude, le Groupe des visites a organisé, au Siège, 109 réunions d'information sur les questions relatives aux droits de l'homme (dont la discrimination raciale, les femmes et l'apartheid ainsi que les droits de l'homme en général) pour un total de 5 130 visiteurs et a organisé des projections spéciales de films et programmes vidéo pour d'autres visiteurs. En outre, des renseignements sur les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont été donnés à 625 857 visiteurs au Siège. Ce chiffre reflète une réduction du nombre de visiteurs au Siège du fait de la suspension des visites guidées pendant la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, en 1993. Ces visites ont repris au début de 1994.

98. Le Département a produit régulièrement des matériaux d'information relatifs aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rapportent dans le cadre de ses émissions hebdomadaires de radio diffusées dans les langues officielles ainsi que dans des langues non officielles. Compte tenu des versions faites dans plusieurs langues, ce sont plus de 650 programmes différents consacrés aux questions relatives aux droits de l'homme qui ont été réalisés au cours de 1993 et jusqu'à la fin du premier semestre de 1994. Les droits de l'homme et les questions qui s'y rapportent ont également été traités dans les magazines radiodiffusés tels que Perspective, émission hebdomadaire de 15 minutes diffusée par quelque 350 stations de radio dans le monde.

99. Au cours de la période à l'étude, le Département a continué de rendre largement compte dans la presse, à la radio et à la télévision des activités de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme, y compris des travaux de tous les organes intergouvernementaux de l'ONU qui s'occupent des droits de l'homme, tels que la Commission des droits de l'homme et ses divers comités et groupes de travail, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité contre la torture, ainsi que des travaux des rapporteurs spéciaux. Par exemple, de janvier 1993 à juillet 1994, le Département a publié plus de 1 350 communiqués de presse en anglais et en français sur des questions

relatives aux droits de l'homme et notamment sur la discrimination raciale et les questions touchant la condition de la femme.

100. Dans le cadre de la célébration de la Journée des droits de l'homme au Siège, le 10 décembre 1993, le Département a entrepris un certain nombre d'activités pour faire connaître les prix des droits de l'homme remis par le Secrétaire général à neuf gagnants devant l'Assemblée générale : élaboration et distribution mondiale d'un communiqué de presse spécial concernant les neuf gagnants; distribution de dossiers de presse contenant des communiqués de presse, la Déclaration et le Programme d'action de Vienne et une note d'information sur l'importance du quarante-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle et le suivi de la conférence de Vienne; organisation d'une conférence de presse du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et de huit des lauréats après la cérémonie; prise de dispositions pour de nouveaux entretiens des lauréats avec les médias et avec la radio de l'ONU. Des photos et des enregistrements vidéo de la cérémonie de remise des prix ont été distribués aux gagnants et aux médias. Le Département a aussi distribué à l'échelle mondiale le texte des déclarations sur la Journée des droits de l'homme faites par le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme.

101. L'Année internationale de la famille (1994) relève aussi des droits de l'homme. Un dossier d'information sur le rôle de la famille en ce qui concerne le respect des droits de l'homme a été publié, en anglais, en espagnol et en français, à la fin de 1993. L'on a coproduit avec TVE London et distribué une émission vidéo de 30 minutes intitulée "Honey, I'm Home", qui traite notamment des problèmes qui se posent aux familles sous pression.

102. Le Département s'est employé à faire largement connaître, par des communiqués de presse, des articles et des émissions de télévision et de radio, la nomination du Haut Commissaire aux droits de l'homme et a, en 1994, produit 24 programmes radio et publié 31 communiqués de presse sur ses activités. En juin 1994, le Département a envoyé une équipe composée d'un producteur de télévision et d'un cameraman local couvrir la mission que le Haut Commissaire a effectuée au Rwanda. Les travaux du Haut Commissaire ont également fait l'objet d'autres émissions télévisées, notamment d'une édition du magazine "L'ONU en action", qui a été distribuée aux organismes de radiodiffusion et de télévision de plus de 60 pays.

B. Activités des centres et des services d'information

1. Service de l'information des Nations Unies à Genève

103. Étant proche du Centre pour les droits de l'homme, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a un rôle spécial à jouer dans la promotion des activités de l'ONU concernant les droits de l'homme, y compris celles du Haut Commissaire. En 1993, il a aussi joué un rôle important dans les activités du Département visant à promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme avant et pendant son déroulement.

104. Tout au long de l'année 1993 ainsi qu'au cours du premier semestre de 1994, le Service a continué à assumer la responsabilité particulière qui lui revient

/...

de rendre compte, dans les publications et dans des émissions de radio et de télévision, des activités menées par les organes spécialisés chargés d'assurer le respect et la défense des droits de l'homme partout dans le monde et qui se réunissent à Genève. Le Service a également publié des tribunes libres dans la presse et organisé 13 conférences de presse ainsi que des entrevues que le Haut Commissaire aux droits de l'homme et les présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme ont accordées, notamment au Service mondial de la BBC (radio et télévision), à CNN, à la Tribune de Genève ainsi qu'à d'autres journaux genevois, au Herald Tribune et à El País.

105. Par ailleurs, 1 158 communiqués de presse (610 en anglais et 548 en français) ont été distribués aux médias et autres publics ciblés. Les points de presse, organisés deux fois par semaine à l'Office des Nations Unies à Genève, ont été axés sur les questions relatives aux droits de l'homme, ainsi que les conférences de presse et les entretiens auxquels ont participé des personnalités militant en faveur des droits de l'homme. Le Service de l'information a également conçu et organisé des manifestations spéciales pour célébrer les journées internationales consacrées aux questions des droits de l'homme.

106. Dans le cadre du trente et unième stage d'étude que le Service a organisé en juillet 1993 à l'intention de 74 étudiants diplômés venant de 47 pays, les activités menées par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont fait l'objet d'exposés détaillés. Des débats ont eu lieu sur des questions aussi diverses que les droits des minorités et des peuples autochtones, les droits de l'enfant et le droit à l'éducation.

107. En 1993, pour la célébration de la Journée des droits de l'homme, le Service a organisé une conférence de presse donnée par le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme et Directeur du Centre pour les droits de l'homme et a publié un communiqué de presse (HR/3608) en mettant certains éléments en relief. Des documents similaires ont été publiés pour être distribués par les associations pour les Nations Unies qui ont tenu leur réunion annuelle à Genève avant la Journée des droits de l'homme et ont également été largement distribués aux services de presse, aux réseaux de télévision et à l'ensemble des médias.

108. Le Service de l'information des Nations Unies à Genève a aussi organisé, en coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, une série de manifestations dont les suivantes : une table ronde avec un certain nombre de hautes personnalités, des représentants des organisations non gouvernementales et des diplomates sur le thème "Les droits de l'homme dans la vie quotidienne - Évolution après la Conférence mondiale"; la projection de documentaires vidéo sur des thèmes relatifs aux droits de l'homme dans la salle de cinéma de l'ONU (semaine du 6 au 10 décembre); un certain nombre d'expositions d'oeuvres de divers artistes, dont les oeuvres d'art réalisées par le peintre britannique William T. Ayton pour mettre en lumière les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'une exposition de documents publiés récemment par l'ONU, les institutions spécialisées et des ONG oeuvrant en faveur des droits de l'homme. En outre, un exposition itinérante de l'organisation Soka Gakkai, "Towards a Century of Humanity: An Overview of Human Rights in Today's World", a été inaugurée au Palais des Nations, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.

109. Comme les années précédentes, le Service de l'information a rendu compte des sessions de la Commission des droits de l'homme tenues au Palais des Nations en 1993 et 1994, ainsi que des réunions du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Au cours de la période à l'étude, le Service a également couvert 20 réunions des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme.

110. Au cours de cette même période, le Groupe des médias électroniques, qui relève de ce service, a produit 114 émissions, programmes et reportages radiophoniques ainsi que 62 reportages télévisés sur les droits de l'homme pour qu'ils soient distribués dans le monde entier. Des entretiens radiophoniques réalisés par le Groupe en 1993 ont été utilisés dans la série de programmes radio sur la situation des droits de l'homme diffusée à partir de New York. Les reportages radiophoniques et télévisés produits en 1994 ont porté notamment sur la cinquantième session de la Commission des droits de l'homme, ainsi que sur les travaux du Comité des droits de l'homme, du Comité des droits de l'enfant, du Comité pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale, de la session extraordinaire de la Commission des droits de l'homme consacrée au Rwanda, du Comité contre la torture et des déclarations du Haut Commissaire et de hauts responsables gouvernementaux. Certains ont notamment été mis à la disposition de World Television News, Reuters Television, CNN et la télévision suisse.

111. Notant l'importance croissante attachée par l'ONU aux droits de l'homme ainsi que la création du nouveau poste de Haut Commissaire aux droits de l'homme, le Service prévoit d'intensifier ses activités d'information en 1994 dans le cadre de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme.

112. Le Service organisera des manifestations spéciales à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre) et de la Journée des droits de l'homme (10 décembre), qui ont toutes des rapports précis avec des activités menées à Genève par le Centre pour les droits de l'homme.

113. Le Service a par ailleurs rédigé, en 1994, les articles ci-après destinés à la presse écrite : "Antidote to the poison of future generations: United Nations Action Against Racism and Racial Discrimination", "Urgent UN Measures Can Abate the Rwanda Killing" (sous la signature du Haut Commissaire et paru dans l'International Herald Tribune du 24 mai 1994), et "Human Rights Commission To Discuss Human Rights Situation in Rwanda During Special Session".

2. Autres centres et services d'information des Nations Unies

114. En 1993, les 67 centres et services d'information que compte le réseau du Département ont grandement contribué à faire connaître les objectifs de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme et ont beaucoup développé les contacts avec les médias, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et autres. Des activités spéciales d'information ont été organisées pour promouvoir la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Journée des droits de l'homme, l'Année internationale des populations autochtones, ainsi que d'autres manifestations ayant trait aux droits de

l'homme. Le Département a financé certaines des activités destinées à faire connaître les objectifs de la conférence par prélèvement sur le budget spécial de promotion de la Conférence.

115. Au cours de la période à l'étude, les centres et les services ont continué à diffuser des documents d'information provenant du Siège tels que des dossiers de presse, des notes d'information, des communiqués de presse et des documents officiels, et à les traduire dans les langues locales, le cas échéant. Ils ont aussi organisé des manifestations spéciales, des rencontres, des réunions publiques et des séances d'information ou ont prêté leur concours pour les organiser; ils ont participé à des colloques, des tables rondes et des conférences pour des établissements d'enseignement et autres; enfin, ils ont donné des interviews aux médias.

116. On trouvera exposées ci-après les principales activités organisées par certains centres et services d'information entre janvier 1993 et juillet 1994. Par souci de concision, il s'agit là d'un aperçu non exhaustif, mais qui illustre la diversité des activités entreprises et celles des résultats obtenus.

Alger

117. Le Centre d'information des Nations Unies à Alger a organisé un festival cinématographique sur les droits de l'homme à l'Institut de droit de l'Université d'Alger Ben Aknoun. Le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme de 1993 a été publié, en totalité ou en partie, par tous les quotidiens et les hebdomadaires de langue arabe et de langue française. La radiodiffusion nationale en a également fait état et la télévision nationale a produit une émission spéciale pour célébrer cette journée.

Ankara

118. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information des Nations Unies à Ankara a aidé les organisations non gouvernementales turques, les syndicats, ainsi que des fondations et divers autres groupements, à organiser de nombreuses activités, largement rapportées par les médias. Des messages du Président Demirel, du Premier Ministre, du Ministre d'État aux droits de l'homme et d'autres responsables des questions relatives aux droits de l'homme ont été rendus publics. Le Vice-Président du Parti populiste social démocrate a tenu à cette occasion une conférence de presse. Les initiatives que le Centre a prises pour faire mieux connaître les objectifs de la Conférence de Vienne et de l'Année internationale des populations autochtones ont elles aussi trouvé un large écho auprès des médias. Le Centre a également organisé des entrevues avec un spécialiste onusien des droits de l'homme.

Antananarivo

119. Le Centre d'information des Nations Unies à Antananarivo a aidé le Président de la Haute Cour constitutionnelle, représentant de Madagascar à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, et l'Association des étudiants chrétiens de Madagascar à organiser une conférence qui avait pour thème

"Initiative et créativité". La presse locale a publié le message du Secrétaire général en même temps que la déclaration du Gouvernement malgache.

Asunción

120. Le Centre d'information des Nations Unies à Asunción a rédigé et diffusé des communiqués de presse sur la Conférence de Vienne à l'intention des médias paraguayens, qui en ont largement rendu compte.

Athènes

121. Le bulletin d'information de sept pages du Centre d'information des Nations Unies à Athènes a consacré son édition du deuxième trimestre de 1993 à la Conférence de Vienne, ainsi qu'à l'Année internationale et 1 000 exemplaires en grec en ont été distribués dans les administrations, aux parlementaires, aux journalistes, aux universitaires et aux organisations non gouvernementales. Le fonctionnaire de l'information chargé du Centre a donné une interview sur la Conférence à la station de radio TOP-FM, le 14 juin, et a participé à une table ronde sur les droits de l'homme. Le Centre a établi une traduction en grec de la brochure sur la conférence et l'a adressée au Gouvernement chypriote, qui a accepté de la faire imprimer et de la diffuser gratuitement.

122. À l'occasion de la célébration de la Journée des droits de l'homme, la Fondation des droits de l'homme a organisé une cérémonie au cours de laquelle hommage a été rendu à l'oeuvre de l'ONU dans ce domaine, notamment par la présentation d'une plaque commémorative. Par ailleurs, le Directeur du Centre a participé à une table ronde sur la signification de cette journée. Du 10 au 17 décembre, une exposition sur les publications de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme s'est tenue à l'Université macédonienne de Thessalonique et a donné lieu localement à des reportages radiophoniques ainsi qu'à des entretiens sur la chaîne de télévision du service public ERA-1 le 7 décembre.

Bangkok

123. Le Service d'information des Nations Unies à Bangkok a traduit en thaï la brochure sur la Conférence de Vienne et l'a diffusée. Il a également couvert la Réunion préparatoire pour la région de l'Asie et du Pacifique, publiant à cette occasion des communiqués de presse et organisant des interviews ainsi que des réunions d'information. Des dossiers d'information, une bande vidéo d'actualités sur les droits de l'homme ainsi que des communiqués de presse ont été diffusés afin de faire connaître la Conférence.

124. La plus ancienne université de Thaïlande a organisé, en collaboration avec le Service, du 20 au 24 novembre, une exposition sur le respect des droits de l'homme, intitulée Chula Expo Academic '93. Le Service a fourni les matériels d'information nécessaires aux activités entreprises à cette occasion (manifestations, pièces de théâtre, débats, projections de films, etc.).

125. Le Directeur du Service a par ailleurs participé, en qualité d'observateur, au stage sur la Convention des droits de l'enfant, organisé par Child Rights Asianet et le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie orientale et le Pacifique et a fait distribuer aux participants et au public des brochures et ouvrages

publiés par l'ONU sur la question. Les débats de cette réunion ont par la suite été diffusés sur tout le territoire. Le message du Secrétaire général a été traduit en thaï et distribué aux médias, y compris anglophones.

Beyrouth

126. Le Centre d'information des Nations Unies à Beyrouth a organisé une séance d'information sur la Conférence mondiale à l'intention des étudiants et professeurs de l'enseignement supérieur, diffusé des programmes radiophoniques consacrés à la Conférence en français et en arabe, tenu au mois de mai une conférence de presse sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et organisé un programme télévisé au cours duquel des personnalités libanaises ont adressé des messages à la Conférence. Le Centre a également apporté son concours à des ONG pour célébrer la Journée des droits de l'homme.

Bogota

127. Le Centre d'information des Nations Unies à Bogota a pris des dispositions avec le quotidien colombien El Espectador pour que ce dernier publie chaque mois un magazine pour la jeunesse consacré aux populations autochtones de Colombie. Il a également organisé, à l'intention des enfants et des jeunes, un concours national de peinture ayant pour thème les populations autochtones de Colombie. Plus de 7 000 peintures ont été reçues à l'occasion de ce concours qui a permis de sélectionner le motif du timbre spécial émis pour célébrer l'Année internationale.

128. Le Directeur du Centre a été interviewé au sujet de la Conférence et de l'Année internationale pour une émission radiophonique spéciale et a participé tout au long de l'année à de nombreuses séances d'information et conférences organisées sur ces deux thèmes. Le 6 mai 1993, le Centre a organisé une journée d'étude sur la Conférence et l'Année internationale à laquelle ont participé 45 ONG; une déclaration a été adoptée et présentée au Forum des ONG sur les droits de l'homme à Vienne. Pour l'Année internationale, le Centre a pris des dispositions pour que la Déclaration universelle des droits de l'homme soit traduite dans deux grandes langues autochtones. Il a organisé la publication d'un résumé de la Déclaration de Vienne dans un bulletin d'ONG.

129. Le Centre a organisé, avec le Comité colombien de solidarité avec les prisonniers politiques, un concert pour célébrer la Journée internationale des droits de l'homme. À cette occasion, l'on a diffusé, dans le cadre de l'émission télévisée "Senderos de la Libertad", le film "Horizons nouveaux pour les droits de l'homme", produit par l'ONU; le Centre a diffusé quatre communiqués de presse ainsi que le message du Secrétaire général; neuf quotidiens ont publié des éditoriaux sur les droits de l'homme et tous les grands journaux radiophoniques et télévisés ont rendu compte de la célébration de la Journée.

Bruxelles

130. Le Centre d'information des Nations Unies à Bruxelles a participé à des réunions du Groupe de travail belge sur l'Année internationale des populations autochtones visant à coordonner les activités s'y rapportant. Le Directeur du

Centre a donné une interview sur l'Année internationale à un mensuel publié par une organisation non gouvernementale, organisé une réunion d'information à l'intention des ONG sur les préparatifs de la Conférence de Vienne et pris la parole lors d'une conférence nationale des ONG sur les droits de l'homme.

131. En présence de plusieurs membres du Gouvernement, le Directeur du Centre a prononcé l'allocution d'ouverture de la Conférence nationale sur les droits de l'homme organisée aux Pays-Bas par la Ligue belge francophone des droits de l'homme. Par ailleurs, le Centre a collaboré notamment à la remise du prix annuel des droits de l'homme, accordé cette année à l'émission télévisée "Couleur locale" qui brosse le portrait de défenseurs belges des droits de l'homme et des minorités et de militants de la lutte contre la discrimination raciale; il a organisé une exposition philatélique avec l'UNICEF, qui avait émis un timbre ayant pour thème l'enfant de l'avenir; et il a été représenté lors de la cérémonie au cours de laquelle le Vice-Premier Ministre et Ministre des communications a prononcé, dans sa ville natale de Warene, une déclaration spéciale. À l'occasion de la célébration de la Journée des droits de l'homme, le Centre a publié des communiqués de presse et organisé la projection, sur une chaîne télévisée du service public, de l'émission "Horizons nouveaux pour les droits de l'homme".

132. Le 10 février 1994, l'administrateur chargé du Centre a accordé un entretien au bulletin d'Amnesty International Belgique sur les activités des Nations Unies en faveur des droits de l'homme et le rôle des ONG. Le Centre a achevé la traduction en néerlandais de la Charte internationale des droits de l'homme, qui sera diffusée en Belgique et aux Pays-Bas.

Bucarest

133. Des communiqués de presse sur la Conférence de Vienne ont été traduits en roumain et distribués; la Conférence a fait l'objet de plus d'une soixantaine d'articles dans la presse écrite.

134. En 1993, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information des Nations Unies à Bucarest a mis des affiches, des programmes vidéo et des films à la disposition des organisations non gouvernementales, des organisations de jeunes et d'autres groupes, ainsi que de cinq municipalités qui avaient organisé des cérémonies, largement couvertes par les médias. Le message du Secrétaire général et celui du Président de l'Assemblée générale ont été communiqués au Comité des droits de l'homme et du droit humanitaire, qui dépend du Ministère de l'intérieur, pour être rendus publics lors d'une cérémonie qui a réuni 200 personnes et dont les médias se sont fait l'écho.

135. Plus de 30 ONG ont participé au séminaire organisé conjointement par le Centre pour les droits de l'homme, le PNUD et le Centre d'information des Nations Unies sur les systèmes de protection définis par le Comité contre la torture et sur les données d'expérience nationale en matière de protection des droits de la femme. Le Centre d'information a également collaboré, par la diffusion de documents et autres matériels d'information, au séminaire sur la réforme du système pénitentiaire en Roumanie, organisé par l'Association indépendante de défense des droits de l'homme.

136. L'Institut roumain de défense des droits de l'homme et le Centre ont organisé, à l'occasion de la célébration de la Journée des droits de l'homme, une cérémonie officielle qui a été retransmise en direct à la radio. Au cours de cette manifestation, qui a réuni une centaine de personnes, deux ouvrages ont été présentés à la presse. Par ailleurs, des ONG ont publié divers ouvrages et rapports avec le concours du Centre. La presse a, pour sa part, consacré plusieurs articles à la célébration de la Journée. Le Centre a fourni des documents d'information de l'ONU, de même que le texte des messages adressés par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale à une réunion sur les droits de l'homme et le droit humanitaire qui était organisée sous les auspices du Ministère de l'intérieur.

137. Au début de 1994, le Centre a fourni à l'Association roumaine pour le droit humanitaire le texte de 86 conventions, déclarations et résolutions des Nations Unies, traduites en roumain, que l'Association a recueilli dans le deuxième volume de son ouvrage de consultation sur les droits de l'homme et les Nations Unies. Les 7 et 8 mars 1994, l'Association roumaine de défense des droits de l'homme a tenu un séminaire sur les droits des minorités nationales auquel ont participé des représentants des partis politiques et des ONG.

Buenos Aires

138. Le Centre d'information des Nations Unies à Buenos Aires a collecté des fonds pour organiser une représentation théâtrale donnée par une célèbre actrice autochtone à l'occasion de l'exposition de livres qui marquait la Journée des Nations Unies. Pour promouvoir l'Année internationale des populations autochtones, le Centre a demandé à un journaliste connu d'organiser un programme sur ce thème et a participé à la production d'une édition du magazine télévisé "L'ONU en action". Le Centre a pu obtenir, avec l'aide de sociétés privées, qu'un journaliste du quotidien argentin ayant le plus fort tirage du pays couvre la Conférence de Vienne et a participé à une réunion sur la Conférence organisée sous l'égide du Ministère des affaires étrangères. C'est également grâce au Centre que deux émissions sur la Conférence ont pu être diffusées sur une chaîne de télévision par câble, avec la projection du magazine "L'ONU en action". Par ailleurs, un concours d'affiches sur le thème des droits de l'homme a été lancé en coopération avec le Ministère de l'intérieur.

139. L'organisation non gouvernementale Asamblea permanente por los derechos humanos a parrainé la participation du Centre à un séminaire sur la violence pratiquée à l'encontre des jeunes par des organismes chargés des questions relatives aux minorités. Ce séminaire s'est tenu dans les locaux du Centre et a été l'occasion, pour ce dernier, de distribuer des documents d'information. Le message du Secrétaire général sur la Journée des droits de l'homme de 1993 a été communiqué aux médias et à divers organismes.

Le Caire

140. Le message du Secrétaire général a été lu publiquement et communiqué aux médias et à divers organismes égyptiens.

Colombo

141. Des communiqués de presse ainsi que d'autres documents ayant trait à la Conférence de Vienne ont été mis à la disposition des médias par le Centre d'information des Nations Unies à Colombo, qui a également fait traduire en cinghalais et en tamoul le texte des instruments de base relatifs aux droits de l'homme. Le Centre a également accueilli, en juillet 1993, une table ronde sur le thème des résultats de la Conférence. Pour l'Année internationale des populations autochtones, le Centre a aidé des organisations non gouvernementales à mettre sur pied une exposition sur l'action menée par une tribu sri-lankaise, les veddhas, pour protéger l'environnement.

Copenhague

142. Le Centre d'information des Nations Unies à Copenhague a produit 4 000 exemplaires de la brochure sur l'Année internationale en danois, norvégien, suédois et finnois. Le Centre a adressé des formulaires de demande d'accréditation et de réservation d'hôtel pour la Conférence de Vienne à des correspondants de presse avec une lettre de couverture en danois. Il a également produit 500 exemplaires en danois de brochures décrivant les mécanismes de protection des droits de l'homme.

143. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le message du Secrétaire général a été traduit dans les quatre langues ci-dessus et en islandais, et envoyé par télécopie à toutes les grandes stations de radio et chaînes de télévision ainsi qu'aux organisations non gouvernementales. Ce message a été diffusé à la radio en danois pendant une émission d'information du matin. Un document d'information de 12 pages sur la Journée des droits de l'homme, établi à l'aide de matériaux provenant des services du Siège, a été publié dans la série UN Facts que le Centre prépare dans quatre langues nordiques. En 1994, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été traduite en finnois et en suédois.

Dakar

144. Le Ministre des communications a été l'invité d'honneur d'une exposition de sculptures sur bois organisée pour célébrer la Journée des droits de l'homme, sous les auspices de Mme Elizabeth Diouf, épouse du chef de l'État. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général, qui a été retransmis à la télévision sénégalaise.

Dacca

145. La collection bilingue de poèmes sur les droits de l'homme a été officiellement présentée au public au Centre d'information des Nations Unies à Dacca, le 25 juin 1993, par le Vice-Président de l'Assemblée nationale du Bangladesh. Des poètes ont récité leurs oeuvres devant un public d'intellectuels et d'étudiants. La collection a été lancée par le Centre d'information pour faire connaître la Conférence de Vienne. Le Centre a également fait traduire et publier une publication intitulée Human Rights, qui donnait des informations sur la Conférence et a été lancée lors d'une représentation organisée spécialement pour célébrer la Journée des droits de

l'homme. La radio et la télévision du Bangladesh ont consacré des émissions spéciales à la célébration de cette journée.

Harare

146. Les fonctionnaires du Centre d'information des Nations Unies à Harare ont organisé une exposition et participé à des interviews à la radio et à la télévision pour mieux faire connaître au public la Conférence de Vienne et l'Année internationale des populations autochtones. Pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre a invité les médias à une réception dans ses locaux et a pris des dispositions pour que le message du Secrétaire général soit diffusé à la télévision.

Islamabad

147. Le Centre a organisé une journée d'étude sur la Conférence de Vienne comportant un débat auquel ont participé des militants des droits de l'homme et des universitaires. Le texte des déclarations régionales sur les droits de l'homme ainsi qu'une brochure sur la Conférence de Vienne ont été distribués. La Journée des droits de l'homme a fait l'objet d'articles et d'éditoriaux dans les principaux quotidiens du pays. Le message du Secrétaire général a été largement diffusé dans la presse. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Président et le Premier Ministre ont fait chacun une déclaration, et les organisations non gouvernementales ont organisé diverses manifestations ainsi qu'une marche pour les droits de l'homme.

Jakarta

148. Une journée d'étude sur les droits de l'homme, organisée à l'initiative du Centre d'information des Nations Unies à Jakarta, en coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, a été officiellement ouverte par le Président Soeharto. Le Siège a envoyé des communiqués de presse sur les droits de l'homme qui ont été adaptés et reproduits en anglais et en indonésien. Par ailleurs, le Directeur du Centre a aidé à organiser des réunions sur le Timor oriental avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général. Pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre a publié un bulletin et une affiche, qui ont été l'un et l'autre diffusés en anglais et en indonésien.

Katmandou

149. Le Centre a organisé un séminaire sur les droits de l'homme, qui a duré deux jours et auquel ont participé des représentants des pouvoirs publics, des ONG et des organismes des Nations Unies. Des matériels d'information publiés par le Département de l'information ont été mis à la disposition des administrations publiques, des établissements d'enseignement, des dirigeants politiques, des magistrats, des médias et du public. Les messages du Secrétaire général, du Premier Ministre et du Ministre de l'intérieur ont été diffusés sur les chaînes de radio et de télévision. Le message du Secrétaire général a été distribué à la presse écrite et a été accompagné d'affiches et de graphiques relatifs aux droits de l'homme, exposé dans plusieurs bibliothèques et autres centres d'information.

Khartoum

150. Pour l'année internationale des populations autochtones, des brochures et des affiches axées sur le thème des populations autochtones ont été largement diffusées et des séances d'information ont été organisées à l'intention des médias, des organisations non gouvernementales et du public. Pour faire connaître la Conférence de Vienne, le Centre d'information des Nations Unies à Khartoum a diffusé un dossier spécial contenant des documents, des affiches, des informations de base et des fiches d'information établis par le Département de l'information.

Kinshasa

151. Le Centre d'information des Nations Unies à Kinshasa a distribué aux représentants des médias des documents sur les droits de l'homme ainsi que des formulaires de demande d'accréditation pour la Conférence de Vienne. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme de 1993, 40 journalistes se sont réunis au Centre pour un séminaire suivi d'une réception. La presse écrite a consacré des articles et des tribunes libres au message du Secrétaire général, dont des extraits ont été diffusés sur les chaînes de radio et de télévision en français et dans cinq langues locales. Les Clubs de l'UNESCO ont mis à la disposition des principaux établissements scolaires de Kinshasa des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Lagos

152. Une bande vidéo intitulée "The Collective Task" a été produite afin d'appeler l'attention sur les droits de la femme, l'un des thèmes majeurs de la Conférence de Vienne et a été diffusée par télévision dans toute l'Afrique. Le Centre d'information des Nations Unies à Lagos a également organisé, le 24 mai, une conférence de presse, un débat télévisé, des interviews à la radio et dans la presse ainsi que des annonces en direction du public, avec la participation du professeur Wole Soyinka, l'un des huit invités spéciaux du Secrétaire général à la Conférence. Le 9 juin 1993 s'est tenue une conférence de presse au cours de laquelle a été mis en lumière le rapport existant entre les droits économiques, sociaux et culturels, d'une part, et les droits civils et politiques, d'autre part; le Directeur du Centre d'information a donné des interviews sur les droits des femmes et la Conférence. Grâce à des liaisons quotidiennes directes avec New York, le Centre a pu organiser la retransmission par la Voix du Nigéria d'informations sur la Conférence.

153. En février 1994, le Directeur du Centre a été représenté à la cérémonie organisée par Human Rights Africa, au cours de laquelle des distinctions ont été présentées à des particuliers et des organisations, dont l'ONU, qui se sont fait remarquer pour leur action en faveur des droits de l'homme. Cela a été l'occasion de diffuser des matériels d'information établis par le Département.

La Paz

154. Le Centre d'information des Nations Unies à La Paz a élaboré un projet destiné à aider les enseignants des écoles secondaires à sensibiliser leurs collègues et élèves aux droits de l'homme. Cela s'est concrétisé par l'envoi

de 7 620 lettres d'élèves aux médias. De nombreux tableaux ont été peints par des enfants autochtones à l'occasion d'une exposition et d'un concours d'affiches organisés pour l'Année internationale des populations autochtones et ont été envoyés au Siège. Le Centre a également organisé des interviews du Directeur sur l'Année internationale, fait diffuser des bandes vidéo de l'ONU à la télévision, distribué de la documentation sur les droits de l'homme aux écoles rurales et aux organisations non gouvernementales, fait traduire la Déclaration universelle en guaraní et diffusé des communiqués de presse sur la Commission de la vérité instituée pour El Salvador. Il a coordonné les activités de soutien à la Conférence de Vienne avec le Ministère des affaires étrangères. Le Ministre de l'éducation a annoncé que les droits de l'homme seraient une matière enseignée dans toutes les écoles de Bolivie. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, l'Assemblée permanente bolivienne pour la défense des droits de l'homme a organisé une cérémonie à laquelle ont participé plusieurs ONG. Les stations de radio ont diffusé des extraits de la Déclaration universelle, traduite par les soins du Centre dans trois langues autochtones. Au cours du premier trimestre, le Centre a participé à une conférence de presse sur le rôle du médiateur et la réforme de la Constitution.

Lima

155. Le 16 décembre, le Centre d'information des Nations Unies à Lima a célébré le quarante-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme au cours d'une cérémonie dont l'invité d'honneur était M. Bernales, ancien Président de la Commission des droits de l'homme. Deux quotidiens péruviens ont rendu compte de cette célébration dans leurs éditoriaux et articles. Des documents d'information, dont le texte du message du Président de l'Assemblée générale, ont été mis à la disposition des médias, des administrations publiques et des ONG. Le Forum démocratique a organisé, le 17 décembre, une table ronde au cours de laquelle ont été débattus les résultats de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

Lisbonne

156. Le Centre d'information des Nations Unies à Lisbonne a lancé un projet sur les droits de l'homme à l'intention des enseignants des établissements secondaires pour leur faire connaître la Conférence de Vienne. Les lycéens ont participé à des débats organisés par les enseignants, ont rédigé des textes et peint des affiches qui ont été utilisées lors d'une exposition qui s'est tenue au mois de septembre sur le thème d'une journée mondiale de reconnaissance. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre a traduit le message du Secrétaire général en portugais et l'a fait distribuer aux médias. La télévision portugaise a diffusé de brefs messages pour le quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle; une conférence de presse a été organisée en collaboration avec la Ligue portugaise des droits de l'homme et, à cette occasion, deux publications de l'ONU sur les droits de l'homme, en portugais, ont vu le jour; enfin, le Ministre de la justice du Portugal a participé à la célébration de la Journée des droits de l'homme organisée par l'Ordre des avocats portugais.

Lomé

157. Une séance d'information pour les journalistes a eu lieu à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, et le message du Secrétaire général ainsi que le texte de la Déclaration universelle ont été très largement diffusés et retransmis à la radio. Radio Lomé et le Centre d'information des Nations Unies à Lomé ont coproduit une émission sur la Déclaration universelle et le Ministre togolais des droits de l'homme a publié une déclaration à l'occasion de cette journée.

Londres

158. Le Centre d'information des Nations Unies à Londres a pris des dispositions pour faire diffuser le message du Secrétaire général sur MTV-Europe et une pochette d'information contenant le texte du message du Secrétaire général ainsi qu'un projet de résolution sur la violence à l'encontre des femmes ont été envoyés aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux particuliers intéressés. Le Centre a aussi pris des dispositions pour que le message du Secrétaire général soit diffusé sur les antennes du Middle East Broadcasting Centre, et la BBC a diffusé des messages sur la Journée des droits de l'homme pendant les deux semaines qui l'ont précédée. Il a de plus été donné lecture du message du Secrétaire général lors d'un service interconfessionnel organisé par le Centre, Amnesty International et l'Association pour les Nations Unies.

Madrid

159. Le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Madrid a donné des interviews à la radio et à la télévision sur les droits de l'homme et l'Année internationale des populations autochtones. Le Centre a mis des documents d'information à la disposition des principaux responsables de la cérémonie organisée pour le lancement de l'Année et au cours de laquelle le Directeur par intérim et le Directeur de l'OIT ont pris la parole.

160. Le Directeur du Centre a participé à une conférence organisée par la Faculté de droit de Séville, au cours de laquelle il a souligné le rôle de l'ONU dans la défense des droits de l'homme. Le Centre a en outre pris part à la cérémonie organisée par Amnesty International sur la lutte contre le racisme et au cours de laquelle des prix ont été remis à l'Association espagnole de défense des droits de l'homme, en présence de Mme Danielle Mitterrand. Le message du Secrétaire général a été traduit en espagnol et communiqué aux médias et aux ONG. Les principales stations de radio et chaînes de télévision ont rendu compte de la célébration de la Journée des droits de l'homme.

Manille

161. Le Centre d'information des Nations Unies à Manille a collaboré avec le magazine Life Today à la production d'un numéro spécial du Nouvel An consacré à l'Année internationale des populations autochtones, ainsi qu'à la production du numéro du mois de juillet sur la Conférence de Vienne, comportant tous deux des articles rédigés soit à partir de la documentation du Département de l'information soit par le Centre. Ce dernier a organisé une réunion d'information ainsi que la projection d'un film sur le thème de l'Année

internationale et de la Conférence à l'intention de représentants de deux grandes universités. Il a également participé au lancement officiel de l'Année internationale au Palais présidentiel au cours de laquelle le Président a mis en place un comité national pour l'Année internationale. Une exposition artistique pour marquer l'Année internationale a été organisée en consultation avec le Centre, qui a produit un dossier d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et des écoles. Il a également donné des conseils et assuré la publicité pour un concours national de photographies sur les populations autochtones.

162. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre a organisé une table ronde à laquelle ont participé des représentants des médias et des ONG. Il a également, en collaboration avec l'Alliance philippine de défense des droits de l'homme, organisé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, une quinzaine des droits de l'homme comportant diverses activités, dont des expositions et rencontres avec le public. Le Commissaire aux droits de l'homme a remis des distinctions à divers dirigeants autochtones ainsi qu'à un juge de la Haute Cour. Le message du Secrétaire général a été largement diffusé par la presse, la radio et l'ensemble des médias.

Mexico

163. Le Centre d'information des Nations Unies à Mexico a traduit en espagnol le texte du message du Secrétaire général et l'a communiqué à huit chaînes de radio, 13 journaux et quatre chaînes de télévision. Le Directeur du Centre a participé à une conférence universitaire sur les droits de l'homme et a donné plusieurs interviews à la presse et à la télévision sur des questions relatives aux droits de l'homme. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme, neuf articles ont été publiés par cinq journaux différents. Des bandes vidéo de l'ONU sur les droits de l'homme ont été prêtées à des établissements d'enseignement et à des ONG. Avec l'aide du Front autochtone des peuples indiens, le Centre a traduit dans plusieurs langues autochtones le texte de la Déclaration universelle.

Minsk

164. En avril 1993, un séminaire sur le droit des réfugiés a été organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés avec la coopération du Bureau des Nations Unies à Minsk pour examiner les questions relatives aux droits de l'homme. Le 9 décembre, une table ronde s'est tenue à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, avec pour thème principal la liberté des médias, les violations de cette liberté et les priorités de l'ONU à cet égard. Ont participé à ce séminaire des représentants du Gouvernement et des organisations non gouvernementales, qui sont convenus que de telles réunions devraient avoir lieu régulièrement.

Moscou

165. Le Centre d'information des Nations Unies à Moscou a prêté son concours à une organisation non gouvernementale qui a réuni un séminaire sur les problèmes des populations autochtones. Le Directeur du Centre a prononcé l'allocution d'ouverture du séminaire et a été interviewé par la radio au sujet de l'Année

internationale des populations autochtones. Le Centre a organisé à l'intention des étudiants de l'Académie de droit de Russie une séance d'information avec projection d'un film sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et, au mois de juin, une séance d'information sur les droits de l'homme a eu lieu à l'intention des professeurs et des cadets d'une académie militaire de Moscou, dont les diplômés sont souvent appelés à servir dans des forces de maintien de la paix de l'ONU. Le Centre a organisé un programme auquel a participé Mme Elena Bonner, qui avait été invitée à la Conférence de Vienne par le Secrétaire général, et a prêté son concours à une mission de l'ONU en Lituanie et en Estonie dont faisaient partie trois fonctionnaires du Centre pour les droits de l'homme.

166. Le Centre a lancé, avec l'aide d'un groupe de journalistes et de militants pour les droits de l'homme, un nouveau magazine, Le défenseur des droits de l'homme, entièrement consacré aux droits de l'homme, qui s'adresse à l'ensemble des ONG russes et au grand public. Le 7 décembre, le Centre a été invité à participer à la séance d'ouverture de la Commission présidentielle des droits de l'homme pour débattre des aspects des droits de l'homme qui dominent l'actualité dans la Fédération de Russie. Le 9 décembre, le Centre, avec l'Association russe pour les Nations Unies et des représentants de plus de 50 ONG, a organisé une table ronde sur les droits de l'homme. Il a également apporté son concours à l'organisation de deux expositions de photographies, d'affiches et de publications de l'ONU sur les droits de l'homme, l'une à l'institut des relations internationales de Moscou et l'autre dans une école secondaire de la banlieue de Moscou; il a également communiqué le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme à des stations de télévision et de radio et à la presse.

167. En juin 1994, le Centre d'information de Moscou a participé au troisième séminaire sur les droits de l'homme organisé par le mouvement international des Enseignants pour la paix et la compréhension mutuelle et l'Institut d'études pédagogiques de haut niveau de la région de Moscou. Les participants à ce séminaire comprenaient des militants des droits de l'homme, des chercheurs et des fonctionnaires gouvernementaux.

New Delhi

168. Le journal The Times of India a publié un encadré spécial annonçant la Journée des droits de l'homme de 1993. Tous les grands quotidiens ont consacré des articles importants aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rattachent. Le 2 décembre, des documents d'information sur les thèmes retenus par l'ONU pour la Journée des droits de l'homme de 1993 ont été distribués et largement utilisés. La station de radio All India a diffusé, le 10 décembre, une émission qui aurait été suivie par 45 millions d'auditeurs, et la télévision nationale a rendu compte de l'événement en hindi et en anglais. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général au cours de six célébrations différentes organisées par des organisations non gouvernementales pour cette journée. Un programme vidéo de 20 minutes sur les droits de l'homme a été diffusé par la télévision, et une exposition de trois jours, dont les médias ont largement rendu compte, a été organisée par le Centre à l'occasion de cette journée. Le 12 décembre, pour marquer la Journée des droits de l'homme, le

Centre d'information a organisé une célébration spéciale à laquelle ont été invités 300 juristes, universitaires et enseignants.

Ouagadougou

169. Le Centre a consacré un numéro entier de son bulletin mensuel, intitulé "ONU Flash" à l'Année internationale des populations autochtones, et a utilisé pour cela des documents provenant du dossier de presse du Département. Le numéro du mois de juin était consacré à la conférence de Vienne. Des films et des brochures sur la Conférence ont été prêtés aux organisations non gouvernementales pour les aider à se préparer à la Conférence, et le Centre d'information des Nations Unies a interviewé le Président d'une organisation de défense des droits de l'homme pour la télévision.

170. Le Centre a distribué des documents de l'ONU sur les droits de l'homme et prêté 20 vidéocassettes aux organisateurs d'un séminaire national sur les droits de l'homme qui s'est tenu du 17 au 19 novembre. Du 28 au 30 juin 1994, le Centre a organisé des journées d'études sur la promotion et la protection des droits de l'homme, qui étaient parrainées par deux ONG, l'Organisation mondiale contre la torture et le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples. Le Centre était représenté à une conférence donnée par le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme.

Panama

171. Le journal El Panamá América a publié une série d'articles consacrés à la conférence de Vienne, et des enfants ont donné lecture de documents sur les droits de l'homme émanant du Centre d'information des Nations Unies à Panama lors d'une émission télévisée destinée à faire connaître la Conférence. Des documents de l'ONU sur les droits de l'homme ont été distribués à l'occasion d'un séminaire sur ce thème avant la Conférence. Seize écoles secondaires ont organisé la projection d'un film et une conférence sur "Les droits des populations autochtones", à la suite d'un concours d'affiches sur le thème de l'Année internationale. Les 20 dessins sélectionnés ont été envoyés à New York. L'Année internationale a été proclamée à Panama et le Directeur du Centre d'information des Nations Unies a donné une conférence de presse.

172. Pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre a publié cinq communiqués de presse et fait diffuser par la télévision nationale deux films de l'ONU, Brushstrokes et The Rights of the Child. Le Centre a également pris les dispositions voulues pour organiser à l'Université de Panama une exposition des documents des Nations Unies sur les droits de l'homme. Il a en outre coordonné la diffusion de 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme pendant cinq jours sur la chaîne 5, et établi une liaison spéciale entre les stations de radio locales et l'International Broadcast Centre au Siège. Le Centre d'information a participé à un stage de formation qui a permis à 50 enseignants d'assister à une réunion d'information sur les droits de l'homme et à la projection d'une vidéocassette de l'ONU.

Paris

173. À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Paris a été invité à une exposition organisée par la Fondation Arche de la fraternité, dont le Président est Javier Pérez de Cuéllar. Lors d'un colloque organisé par l'Université de Nice Sophia-Antipolis, le Directeur a prononcé une allocution sur le rôle de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Des communiqués de presse et d'autres éléments d'information sur la Conférence de Vienne ont été largement diffusés auprès des médias et des organisations non gouvernementales.

174. Lors de la Journée des droits de l'homme, les grands quotidiens ont publié des articles sur cet événement et le texte des messages du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale a été distribué dans de nombreux secteurs. Le Centre a aidé une ONG qui s'occupe d'handicapés à monter pour la Journée des droits de l'homme une pièce illustrant la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont les principaux articles ont été lus par des personnalités, notamment M. Javier Pérez de Cuéllar. Le Directeur a donné lecture de l'article 21 de la Déclaration. Le message du Secrétaire général a été distribué au public qui assistait à la représentation, ainsi qu'à la presse française. Les stations de radio RFI et RMO ont diffusé le message en arabe et en français. Le 16 décembre, le Directeur a assisté à une conférence de presse du Club français de la presse, consacrée aux droits de l'homme en Algérie.

175. Le 2 mars 1994, le Directeur du Centre a participé à une réunion organisée par l'ONG Civilisation internationale, où il a prononcé une allocution sur les droits de l'homme et la civilisation devant un auditoire de 60 participants. Le 1er juin 1994, le Directeur a été interviewé par Radio-Vatican et a répondu à des questions sur la liaison téléphonique directe établie par le Haut Commissaire aux droits de l'homme pour signaler les atteintes aux droits de l'homme. Le lendemain, le Directeur a participé à un petit déjeuner-débat organisé par la Cité de la réussite auquel 200 étudiants, journalistes et ONG étaient invités.

Port of Spain

176. Lors de la cérémonie qui s'est déroulée dans la cathédrale de l'Immaculée Conception du Port of Spain pour célébrer les droits de l'homme on a donné lecture du message du Secrétaire général et des messages du Ministre des affaires étrangères et du Directeur exécutif de l'Institut pour les droits de l'homme (Caribcare).

Prague

177. Pour faire connaître l'Année internationale des populations autochtones, le Centre a produit et distribué des communiqués de presse en tchèque sur l'Année internationale et sur Rigoberta Menchú Tum. Des résumés en tchèque de plusieurs rapports de rapporteurs spéciaux des droits de l'homme, sous le titre "Human Rights at Gunpoint" (Les droits de l'homme sous la menace), ont été distribués aux médias, aux organisations non gouvernementales et à certains organismes et services publics. Le Centre d'information s'est également entendu avec un éditeur tchèque pour faire traduire, imprimer et relier la Déclaration de

Vienne. On a fait traduire en tchèque et diffuser plusieurs communiqués de presse et documents généraux consacrés à la Conférence de Vienne, notamment des déclarations du Secrétaire général sur ce sujet. Le Centre a organisé un séminaire sur les problèmes des minorités et leurs répercussions dans la région, en prévision de la Conférence de Vienne et le Directeur est intervenu lors d'une série de conférences sur les diverses options autres que l'indépendance, comme l'autonomie et les garanties internationales des droits des minorités. Par contrat conclu avec une maison d'édition tchèque, toutes les conventions relatives aux droits de l'homme ont été traduites en tchèque et publiées sous forme de brochure.

Rabat

178. Plusieurs stations de radio ont diffusé le message du Secrétaire général en arabe et en français à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, et tous les quotidiens marocains lui ont consacré de nombreux articles, éditoriaux et pages spéciales. Le Centre d'information des Nations Unies à Rabat a consacré deux numéros spéciaux de son bulletin aux droits de l'homme et à la Déclaration de Vienne. Le Gouvernement marocain a fait diffuser une déclaration pour célébrer cette journée.

Rio de Janeiro

179. Le Centre d'information des Nations Unies à Rio a envoyé des documents d'information sur l'Année internationale et sur la Conférence de Vienne à 19 enseignants autochtones en poste dans des écoles desservant des tribus autochtones dans quatre États du Brésil, ainsi qu'à des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales et aux médias. Le Centre a publié la brochure sur la Conférence en portugais et en a fait distribuer des exemplaires aux écoles, aux organisations non gouvernementales et aux médias. Un article sur l'Année internationale a été rédigé par le Centre à l'intention d'un journal publié par le musée brésilien de la culture indigène, le Museo do Indio, et des documents d'information sur l'Année ont été communiqués à une fabrique de jouets afin de sensibiliser les enfants à ce thème. Le Centre a aidé à préciser certains aspects de l'Année internationale que les médias brésiliens avaient mal compris. Divers supports d'information de l'ONU ont été utilisés pour une série d'émissions télévisées sur la Conférence. Le Centre a produit et distribué en portugais le texte des messages du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale et deux stations de radio brésiliennes ont diffusé le message du Secrétaire général.

180. Les droits de l'homme ont été le thème du numéro de décembre 1993 du bulletin publié par le Centre, ONU em Foco, qui est distribué à 700 institutions et particuliers du pays entier; le numéro de novembre du bulletin publié par la bibliothèque du Centre de Rio, distribué à 225 destinataires, était consacré aux publications sur les droits de l'homme. L'émission de télévision quotidienne du Centre, As Nações Unidas, a diffusé des séquences coproduites par le Centre de Rio de Janeiro et le réseau éducatif d'État TVE. Le 16 décembre, le Directeur du Centre a donné une conférence, suivie de questions et de réponses, pour célébrer le quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'Institut des juristes du Brésil, principal centre d'études et de recherches juridiques du pays.

Rome

181. Le Centre d'information des Nations Unies à Rome était représenté à un séminaire réuni le 4 juin pour évaluer les progrès réalisés dans la protection des droits de l'homme et analyser la contribution de l'Italie à cet égard. Des dossiers d'information sur les droits de l'homme ont été distribués aux participants. Le quarante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été marqué à Florence par une conférence à laquelle a assisté le Président de la Commission des droits de l'homme de la présidence italienne. On y a distribué des documents d'information des Nations Unies, notamment une traduction en italien du document d'information de base du Département sur "Les droits de l'homme et la famille".

182. Pour la Journée des droits de l'homme, la Fondation Lelio Basso a organisé à Naples un séminaire de trois jours consacré au problème du génocide. Cette journée a également été marquée par des manifestations à Padoue, où le Président de l'Université de la Cour constitutionnelle italienne et du Centre de formation et d'études sur les droits de l'homme a organisé une cérémonie à cette occasion. Le message du Secrétaire général a été traduit en italien, et a également été retransmis en anglais, arabe et français, par Radio-Vatican. Le Centre a coopéré avec l'UNESCO et avec des ONG pour mettre au point le Plan d'action mondial pour l'apprentissage des droits de l'homme et de la démocratie, et lancé une série de séminaires sur ce sujet à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire.

Santiago

183. Le message du Secrétaire général marquant la Journée des droits de l'homme a été diffusé par la radio chilienne à une heure de grande écoute et le Président Frei a participé à une cérémonie officielle à laquelle assistaient des diplomates, des fonctionnaires, des représentants d'organisations non gouvernementales et des enseignants, au cours de laquelle le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a donné lecture du message du Secrétaire général. Le texte du message a également été distribué aux administrations et aux diplomates.

Sydney

184. Le Centre d'information des Nations Unies à Sydney a participé au lancement de l'Année internationale des populations autochtones par le Gouvernement australien, qui a été très médiatisé, et a distribué des dossiers de presse ainsi que le texte du message du Secrétaire général. Par la suite, l'Administrateur chargé du Centre a prononcé une allocution lors du lancement par la compagnie nationale du téléphone d'une télécarte spéciale émise à l'occasion de l'Année internationale, et lors de deux réunions organisées par des ONG sur le thème de la Conférence de Vienne et de la participation des ONG. Il a également pris la parole à la deuxième Conférence mondiale des jeunes autochtones qui s'est tenue à Sydney. Des brochures, des affiches et bulletins de l'ONU sur la Conférence de Vienne et l'Année internationale ont été distribués lors de ces réunions ainsi qu'au cours d'une assemblée organisée par l'ONU afin de promouvoir la tolérance et l'harmonie tout en combattant le racisme, dont la presse s'est fait largement l'écho.

185. L'Administrateur chargé du Centre a donné 13 interviews à la presse et à la radio et a pris contact avec les correspondants de presse afin d'encourager une bonne couverture médiatique de la Conférence. Sept communiqués de presse sur la Réunion préparatoire pour l'Asie ont été rédigés par le Centre et distribués à 100 organisations. Des réunions ont eu lieu avec Amnesty International et l'Australian Council for Overseas AID afin de faire connaître la Conférence. Après la Conférence, le Centre a organisé et dirigé un séminaire sur les résultats de cette dernière, dont deux stations de radio ont rendu compte. En outre, l'Administrateur chargé du Centre a pris la parole lors d'une réunion de travail sur les résultats de la Conférence destinée aux spécialistes des droits de l'homme des ONG; des exemplaires du texte de la Déclaration de Vienne ainsi que d'autres publications ont été distribués.

186. Le Centre a publié trois communiqués de presse qu'il a adressés à plus de 100 organes d'information du territoire qu'il dessert. En coopération avec l'Association australienne pour les Nations Unies, le Centre a organisé une manifestation au Parlement de la Nouvelle-Galle du Sud, où des parlementaires, des ONG et des organes d'information ont été invités à entendre des allocutions d'un porte-parole autochtone représentant le Pat Dodson Aboriginal Reconciliation Council et d'un représentant du Comité des droits de l'homme de l'Association pour les Nations Unies. Il a été donné lecture du message du Secrétaire général pour la Journée des droits de l'homme lors d'une cérémonie organisée par le Centre d'information et l'Association pour les Nations Unies et le message a été diffusé sur les antennes de radio et de télévision. Des allocutions sur les droits de l'homme ont également été prononcées par le juge Kirby, Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme au Cambodge, lors d'une cérémonie au Club australien de la presse, et par le médiateur de la Nouvelle-Galle du Sud, lors de la cérémonie conjointe susmentionnée. Le Centre a fait parvenir à tous les sénateurs fédéraux le texte de la Déclaration de Vienne sur les droits de l'homme, avec une lettre de couverture leur rappelant la Journée des droits de l'homme et les invitant à prononcer des discours à cette occasion. Au cours du deuxième trimestre de 1994, l'Administrateur chargé du Centre a participé à une conférence sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, au cours de laquelle il a passé en revue les mécanismes mis en place par l'ONU pour défendre les droits de l'homme, et a accordé quatre interviews aux organes d'information australiens.

Tokyo

187. Avant la Conférence de Vienne, le Centre d'information des Nations Unies de Tokyo a produit et distribué 2 000 exemplaires en japonais de la brochure sur la Conférence, ainsi qu'une version japonaise de la pochette d'information. Le Centre a également organisé une réunion sur le thème des droits de l'homme et des personnes âgées et handicapées, à laquelle ont assisté des ONG, des correspondants de presse et des représentants des pouvoirs publics. D'autres réunions ont permis aux ONG et aux médias de parler de leur participation à la Conférence. Pour l'Année internationale, le Directeur du Centre a rédigé un long message publié dans le bulletin périodique de l'Association pour les Nations Unies. Des affiches et des communiqués de presse du Département de l'information ont été distribués par le Centre pour célébrer la Journée des droits de l'homme, et les Ministères de la justice et des affaires étrangères ont organisé à cette occasion une cérémonie spéciale au cours de laquelle ont

été exposées 200 affiches créées par des artistes autochtones. Le texte du message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme a été traduit en japonais, diffusé aux organes d'information, et lu par le Directeur du Centre au Ministère de la justice.

Tripoli

188. Le Centre d'information des Nations Unies à Tripoli a pris contact avec des ONG et des représentants des pouvoirs publics pour organiser des programmes culturels et des colloques à l'occasion de l'Année internationale des populations autochtones. Le 23 mai, une table ronde a été consacrée au thème de la Conférence de Vienne et à des problèmes de la région méditerranéenne, notamment les questions de Bosnie-Herzégovine, de Chypre et de Palestine.

Tunis

189. Le Centre d'information des Nations Unies à Tunis a distribué des documents, des communiqués de presse, des pochettes d'information et des affiches sur la Conférence de Vienne aux médias, aux ONG et aux pouvoirs publics. Le message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme a été traduit et distribué en arabe, en français et en anglais aux médias, aux ONG et à de hauts fonctionnaires et la radio tunisienne l'a retransmis. Il y a eu au palais présidentiel une cérémonie officielle au cours de laquelle le prix du Président pour les droits de l'homme de 1993 a été décerné au docteur Hassib Ben Aman, Président de l'Institution arabe pour les droits de l'homme. Le Président de la Tunisie a publié une déclaration dans laquelle il réaffirmait que son pays soutenait, protégeait et promouvait les droits de l'homme. Le Centre et le Ministère de l'information ont organisé une exposition pour la Journée des droits de l'homme. Des affiches, des films, ainsi que des documents ont été distribués. Le Centre a également participé à des journées d'études sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, s'est chargé de la publicité et des publications en anglais, en arabe et en français. La presse, la radio et la télévision ont rendu compte de ces rencontres.

Vienne

190. Le programme d'information pour l'Année internationale des populations autochtones comportait un jeu décrivant un voyage de découverte dans le monde des populations autochtones. Une cérémonie spéciale d'ouverture a été organisée dans le parc de la ville de Vienne en présence de 30 000 personnes. Pour la Conférence de Vienne, le Service d'information des Nations Unies a prêté son assistance pendant les préparatifs en assurant la liaison avec les autorités autrichiennes, la radio et la télévision autrichiennes, l'Agence de presse autrichienne et les journalistes locaux, ainsi que les correspondants étrangers. Le Service d'information a prêté son concours pour sélectionner le personnel local recruté pour la Conférence. Il a également aidé à coordonner et produire une exposition présentant l'ensemble du système des Nations Unies à l'occasion de la Conférence. Le Service d'information a détaché un éditeur photo pour aider à assurer le reportage photographique de la Conférence et a pris des dispositions pour obtenir sans frais le concours de photographes du Gouvernement autrichien afin d'avoir une meilleure couverture photographique.

191. Le Service a également aidé à organiser et animer la rencontre de journalistes qui a précédé la Conférence, et s'est chargé d'organiser des conférences de presse et séances d'information quotidiennes pendant la Conférence. Il a également traduit en allemand le dossier de presse de la Conférence (13 documents de base), puis l'a reproduit et distribué en 2 000 exemplaires. Trois fonctionnaires ont été affectés à l'équipe de presse de langue allemande qui a produit plus de 40 communiqués de presse et 15 notes d'information sur la Conférence. Des coupures de journaux en langue allemande accompagnées de résumés en anglais ont été fournies chaque jour au Président et au porte-parole de la Conférence.

192. Pour la Journée des droits de l'homme, plusieurs journaux autrichiens et allemands ont présenté des articles sur les cérémonies spéciales consacrées à cette journée et sur les activités de l'ONU. Le Service a distribué le texte du message du Secrétaire général en allemand et en anglais, et une exposition d'affiches avec un présentoir de documents a été installée au Centre international de Vienne. Le 10 décembre, le Directeur du Service a ouvert une séance spéciale de présentation du thème "Les minorités et les droits des minorités dans l'ex-Yougoslavie", qui a été suivie par 120 élèves d'écoles secondaires autrichiennes.

Washington, D.C.

193. Au sujet de la Conférence de Vienne, le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Washington a pris la parole lors d'une conférence intitulée "Evaluating the Vienna Declaration: Advancing the Human Rights Agenda". Le Directeur a représenté le Centre lors d'une séance d'information sur les droits de l'homme organisée par Middle East Watch. Une séance d'information et un déjeuner ont été organisés au Capitole à l'occasion de la Journée des droits de l'homme par le Groupe du Congrès pour les droits de l'homme (Congressional Human Rights Caucus) et par la Commission des relations extérieures du Sénat. Deux bandes vidéo ont été projetées, dont l'une comportait une transmission en vidéo du message du Secrétaire général. Le Centre a distribué le texte de ce message aux médias par les soins du Club national de la presse.

Windhoek

194. Une réunion a été organisée avant la Conférence de Vienne pour sensibiliser le public aux questions relatives aux droits de l'homme, en particulier dans le contexte de la Conférence. Des documents d'information sur la Conférence et les questions s'y rapportant ont été distribués, et la télévision, la radio et la presse ont rendu compte de cette réunion. Le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Windhoek a donné une séance d'information à l'intention des reporters et des communiqués de presse sur l'Année internationale des populations autochtones et sur la Conférence, notamment ceux contenant les déclarations du Secrétaire général, ont été distribués aux médias et aux ONG. Le Directeur a participé à un débat télévisé sur les questions de droits de l'homme avec des parlementaires, des éducateurs et des représentants d'ONG.

195. À la veille de la Journée des droits de l'homme de 1993, le Centre a fait projeter une vidéocassette sur les droits de la femme intitulée "The Collective Task" à une heure de grande écoute par la Namibian Broadcasting Corporation.

Il a également rédigé deux communiqués de presse, l'un à partir des déclarations du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale, l'autre sur les violations des droits de l'homme dont on a connaissance. Ils ont été diffusés aux organes d'information, aux ministères et aux ONG intéressées. Les organes d'information, les organisations de défense des droits de l'homme et les organismes gouvernementaux intéressés ont reçu en outre des communiqués de presse sur la nomination de José Ayala Lasso au poste de Haut Commissaire aux droits de l'homme.

Yaoundé

196. Le Centre d'information des Nations Unies à Yaoundé a projeté, à l'occasion de la Journée internationale de la femme de 1993, un film suivi d'un débat animé sur les femmes et la violence et sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Le représentant de la Commission nationale des droits de l'homme a parlé des droits des populations autochtones. Pour la Journée des droits de l'homme, le Centre a monté une mini-exposition de photos et d'affiches qui avait pour thème les enfants, les femmes réfugiées et les Palestiniens. Des panneaux présentaient le texte de la Déclaration universelle et de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. En outre, la Commission nationale des droits de l'homme a organisé une table ronde et la projection d'une bande vidéo sur les droits de l'homme. La projection de la bande intitulée "Déclaration universelle des droits de l'homme" a été suivie de discours et de débats, avec la participation de représentants de la Cour suprême du Cameroun et de l'Université de Yaoundé. Le message du Secrétaire général a été publié par le Cameroon Tribune et diffusé par Radio Cameroun.

Annexe

PUBLICATIONS DU CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME
(JUIN 1994)

FICHES

- No 1 Mécanismes des droits de l'homme
- No 2 Charte internationale des droits de l'homme
- No 3 Services consultatifs et d'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme
- No 4 Mécanismes de lutte contre la torture
- No 5 Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale
- No 6 Disparitions forcées ou involontaires
- No 7 Procédures d'examen des communications
- No 8 Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme
- No 9 Les droits des peuples autochtones
- No 10 Les droits de l'enfant
- No 11 Exécutions sommaires ou arbitraires
- No 12 Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
- No 13 Droit international humanitaire et droits de l'homme
- No 14 Formes contemporaines d'esclavage
- No 15 Droits civils et politiques : le Comité des droits de l'homme
- No 16 Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels
- No 17 Le Comité contre la torture
- No 18 Les droits des minorités
- No 19 National Institutions for the Promotion and Protection of Human Rights
- No 20 Human Rights and Refugees
- No 21 The Human Right to Adequate Housing

BULLETIN DES DROITS DE L'HOMME

Numéro spécial à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1988)

Mise en oeuvre des instruments internationaux des droits de l'homme (1989, No 1)

Procédures spéciales – Le rôle des organisations non gouvernementales (1990, No 1)

Les droits de l'homme et le droit humanitaire – Les droits de l'homme et le droit des réfugiés (1991, No 1)

Les droits de l'enfant (1991, No 2)

PUBLICATIONS SPÉCIALES

Séminaire européen sur la Déclaration universelle des droits de l'homme : passé-présent-futur (Milan, 7-9 septembre 1988); délibérations (HR/PUB/89/1)

L'administration de la justice et les droits de l'homme; rapport d'un stage de formation organisé à l'intention des pays d'Europe orientale par l'ONU (Moscou, 21-25 novembre 1988) (HR/PUB/89/2)

L'enseignement des droits de l'homme; rapport d'un séminaire international (Genève, 5-9 décembre 1988) (HR/PUB/89/3)

Les effets du racisme et de la discrimination raciale sur les relations sociales et économiques entre populations autochtones et États; rapport d'un séminaire (Genève, 16-20 janvier 1989) (HR/PUB/89/5)

Application par le Comité des droits de l'homme des décisions prises en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international sur les droits civils et politiques

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (HR/PUB/90/1)

Consultations internationales sur le SIDA et les droits de l'homme (Genève, 26-28 juillet 1989); compte rendu (HR/PUB/90/2)

Cours de formation des Nations Unies sur les normes internationales dans le domaine des droits de l'homme (Moscou, 27 novembre-1er décembre 1989); compte rendu (HR/PUB/90/6)

Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : compilation mondiale des législations nationales contre la discrimination raciale (HR/PUB/90/8)

Manuel sur l'établissement de rapports relatifs aux droits de l'homme (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XIV.1)

La réalisation du droit au développement : consultation mondiale sur la jouissance effective du droit au développement en tant que droit de l'homme (Genève, 8-12 janvier 1990) (HR/PUB/91/2)

Political, historical, economic, social and cultural factors contributing to racism, racial discrimination and apartheid : rapport d'un séminaire (Genève, 10-14 décembre 1990) (HR/PUB/91/3)

Les vingt premières années - Rapport intérimaire du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale sur ses 20 années d'activité (HR/PUB/91/4)

Workshop on international human rights instruments and reporting obligations: preparation of reports to United Nations human rights treaty bodies (Moscou, 26-30 août 1991) (HR/PUB/91/5)

African Seminar on International Human Rights Standards and the Administration of Justice (Le Caire, 8-12 juillet 1991) (HR/PUB/91/6)

Teaching and learning about human rights - A manual for schools of social work and the social work profession (HR/PUB/92/1)

Atelier régional pour l'Asie et le Pacifique sur les questions relatives aux droits de l'homme (Jakarta, 26-28 janvier 1993) (HR/PUB/93/1)

SÉRIE D'ÉTUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME

- No 1 A. Eide, Le droit à une alimentation suffisante en tant que droit de l'homme (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.89.XIV.2)
- No 2 E. Odio Benito, Élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.89.XIV.3)
- No 3 E. I. Daes, Liberté de l'individu en droit : analyse de l'article 29 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.89.XIV.5)
- No 4 E. I. Daes, Le statut de l'individu et le droit international contemporain : promotion, protection et rétablissement des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XIV.3)
- No 5 F. Capotorti, Étude des droits des personnes appartenant aux minorités ethniques, religieuses et linguistiques (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.91.XIV.2)
- No 6 L. Despouy, Les droits de l'homme et l'invalidité (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.XIV.4)

SÉRIE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- No 1 Human rights and social work: A manual for schools of social work and the social work profession (HR/P/PT/1) (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.94.XIV.4)
- No 2 Human rights and elections: A handbook on the legal, technical and human rights aspects of elections (HR/P/PT/2)
- No 3 Human rights and pre-trial detention: A handbook of international standards relating to pre-trial detention (HR/P/PT/3) (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.94.XIV.6)

PUBLICATIONS DIVERSES

ABC : L'enseignement des droits de l'homme (numéro de vente : E.90.I.5)

Circulaire d'information sur les droits de l'homme

Droits de l'homme : Questions et réponses

Recueil d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vol. I, première et deuxième parties, Instruments universels (numéro de vente : F.94.XIV.1)

État des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (numéro de vente : F.87.XIV.2)

Human Rights International Instruments: Chart of Ratifications as at 30 June 1994 (ST/HR/4/Rev.10)

Human Rights Bibliography (numéro de vente : E.GV.92.0.16)

Comité des droits de l'homme - Sélection de décisions prises en vertu du Protocole facultatif (de la deuxième à la seizième session) (numéro de vente : F.84.XIV.2)

Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif, vol. 2, de la dix-septième à la trente-deuxième session (octobre 1982-avril 1988) (numéro de vente : F.89.XIV.1)

Documents officiels du Comité des droits de l'homme

United Nations Reference Guide in the Field of Human Rights (numéro de vente : F.93.XIV.4)

Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme (numéro de vente : F.88.XIV.2)

Annuaire du Comité des droits de l'homme

Annuaire des droits de l'homme